

Rapport 20 D'ACTIVITÉ 20



Sommaire

4	PORTRAIT DE TERRITOIRE	26	UN TERRITOIRE ÉCO-RESPONSABLE
6	LES NOUVEAUX ÉLUS DE LOIRE FOREZ	28	FAITS MARQUANTS
8	LES INSTANCES AU SERVICE DU TERRITOIRE	32	PERSPECTIVES
9	LA MUTUALISATION ET LA COOPÉRATION AU COEUR DE L'ACTION PUBLIQUE	34	UNE AGGLOMÉRATION STRUCTURÉE
10	UN TERRITOIRE SOLIDAIRE	36	FAITS MARQUANTS
12	UN TERRITOIRE ACCUEILLANT	38	PERSPECTIVES
14	FAITS MARQUANTS	40	ORGANIGRAMME
18	PERSPECTIVES	41	ÉQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET GÉNÉRAL
20	UN TERRITOIRE ENTREPRENANT	42	RÉPARTITION DES DÉPENSES NETTES
22	FAITS MARQUANTS	43	BUDGETS ANNEXES
24	PERSPECTIVES		

Éditos



L'année 2020 est et restera marquée par la crise sanitaire, économique et sociale liée à l'épidémie mondiale de la COVID-19. Ce fut une année difficile pour tous, les entreprises, les établissements médicaux-sociaux, les associations, les collectivités et, bien évidemment, pour l'administration.

C'est pourquoi, je tiens à saluer l'ensemble du personnel de Loire Forez agglomération pour son engagement et pour la qualité du travail fourni, durant toute cette période longue et pesante. Je peux vous le certifier, la continuité du service public a bien été assurée.

Je souhaite également remercier les élus municipaux et communautaires pour leur engagement, leur mobilisation. Bienvenue aussi aux nouveaux élus dont je tiens à saluer la motivation et l'implication pour connaître le fonctionnement de Loire Forez, pour animer et pour faire vivre nos instances. En effet, la concertation et la recherche du consensus exigent un investissement important.

La nouvelle organisation et la nouvelle gouvernance de notre territoire est une chance. Il nous faut travailler ensemble car le bloc local est incontournable aujourd'hui, notamment lorsque l'on parle de la proximité de l'action publique.

Les 87 communes de Loire Forez agglomération et les 1266 élus de notre territoire sont de formidables relais de l'action et des compétences de notre collectivité, dans ses domaines d'intervention et pour offrir le meilleur service aux habitants.

Bonne lecture.

Christophe Bazile,
Président de Loire Forez agglomération

Les objectifs pour l'année 2020 étaient ambitieux : ouvertures de nouveaux services, développement de nouveaux partenariats et contractualisations, lancement de nouveaux projets, intégration d'une nouvelle compétence, poursuite de la modernisation de notre administration, installation des 128 conseillers communautaires et du bureau issus des élections...

La lecture du présent rapport d'activité de Loire Forez agglomération démontre que ce qui avait été fixé a été réalisé. Et même plus, notamment avec la déclinaison des premières orientations du mandat qui a débuté en juillet.

Et ce malgré un contexte qui a obligé l'ensemble des équipes à s'adapter, se réinventer. Dès le 13 mars, l'administration s'est mobilisée pour continuer à délivrer un service public de qualité. La solidarité entre les agents, la transversalité ont permis à chaque service de s'adapter et de maintenir les valeurs et le collectif de travail de notre intercommunalité.

Cette dynamique conforte l'Agglo comme actrice majeure du territoire.

Virginie Aulas,
Directrice générale des services

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

17, boulevard de la Préfecture
CS 30211 – 42605 Montbrison cedex
Tél. 04 26 54 70 00
agglomeration@loireforez.fr

Dépôt légal : mars 2021

Directeur de la publication : Christophe Bazile

Directrice de la rédaction : Gaëlle Pornon

Rédaction : Service communication

Conception graphique : J'article

Impression : Imprimerie ICA

Tirage : 300 exemplaires

Crédit photos : Loire Forez agglomération,
Lotfi Dakhli, Office de tourisme Loire Forez,
SIEL, Fabrice Roue, Arnaud Hauteroche,
Misscoolpics.

IMPRESSION SUR DU PAPIER 100 % RECYCLÉ

PORTRAIT

DE TERRITOIRE

UNE SECTORISATION POUR UN DIALOGUE PERMANENT AVEC LES COMMUNES



Un enjeu politique :

- 6 secteurs pour une bonne échelle
- ⊕ de dialogue et de concertation,
- ⊕ de coordination,
- ⊕ de programmation.

Un enjeu administratif et organisationnel de déconcentration :

- 3 pôles territorialisés pour une organisation administrative et technique performante et réactive.

Le territoire de Loire Forez agglomération bénéficie d'un cadre de vie exceptionnel avec une diversité de paysages entre monts, piémonts et plaines.

Au cœur de la région Auvergne-Rhône-Alpes, à proximité des agglomérations de Saint-Etienne, Clermont-Ferrand et dans la zone d'influence de l'aire métropolitaine lyonnaise, l'Agglo profite d'une situation avantageuse.

Un territoire structuré

Loire Forez agglomération s'étend sur un vaste espace de 132 000 hectares, des monts du Forez jusqu'au fleuve Loire, et représente un quart de la superficie du département de la Loire.

Les 87 communes qui constituent cette communauté sont d'une grande diversité et font la richesse du territoire. À dominante rurale, l'Agglo se structure autour de deux centralités, Montbrison et Saint-Just Saint-Rambert, de plus de 15 000 habitants. Autour, trois pôles assurent un rôle majeur pour l'équilibre du territoire : au nord, Noirétable et Boën-sur-Lignon, au sud, Saint-Bonnet-le-Château. Ils centralisent des services indispensables pour les communes rurales alentour.

Avec une densité de population relativement faible, Loire Forez est une agglomération attractive qui attire une population toujours plus nombreuse et bénéficie d'un cadre de vie de qualité qu'il convient de préserver.

Une vitalité économique à entretenir

C'est un territoire entreprenant et innovant dont l'économie s'organise autour d'activités économiques diversifiées.

Il peut compter sur un tissu industriel dynamique qui représente plus de 20% des actifs. L'agriculture est aussi un domaine d'activité important avec 11% d'actifs. L'activité commerciale tient également une place significative avec de nombreux commerces de proximité en zone urbaine et des commerces multiservices qui rythment la vie des centres-bourgs.

Un patrimoine naturel à préserver

Loire Forez agglomération c'est aussi un patrimoine environnemental remarquable, d'une riche biodiversité et d'espaces agricoles et forestiers préservés. Ces atouts contribuent à la qualité de vie et au développement touristique. Dans ce contexte, le rôle de l'intercommunalité vise à maintenir un équilibre entre ville et campagne pour faire de cet espace un lieu où il fait bon vivre.



112 757 habitants

(population légale totale 2018, source INSEE valeur 01/01/2021)



85,4 habitants au km²



87 communes

132 000 hectares

Les nouveaux élus de Loire Forez

Année électorale, l'année 2020 a marqué l'arrivée de 128 nouveaux élus au sein du conseil communautaire de Loire Forez agglomération, pour le mandat 2020-2026.

Le bureau communautaire

Le Président



Christophe Bazile
Président de Loire Forez agglomération
Maire de Montbrison

Les vice-présidents



Olivier Joly
1^{er} vice-président délégué aux finances
Maire de Saint-Just Saint-Rambert



Patrick Romestaing
2^e vice-président délégué aux ressources humaines, à la coopération et aux mutualisations
Maire de Lézieux



Claudine Court
3^e vice-présidente déléguée à l'habitat et à la politique des centres-bourgs et centres-villes
Maire de Boisset-lès-Montrond



Pierre-Jean Rochette
4^e vice-président délégué au tourisme
Maire de Boën-sur-Lignon



Patrick Ledieu
5^e vice-président délégué à la planification urbaine, à l'urbanisme et au plan local d'urbanisme intercommunal
Maire de Saint-Bonnet-le-Château



François Forchez
6^e vice-président délégué à l'action et à la cohésion sociale
Maire de La Chambonie



Éric Lardon
7^e vice-président délégué à la mobilité
Maire de Saint-Marcellin-en-Forez



Patrice Couchaud
8^e vice-président délégué à l'eau
Maire de Champdieu



Marie-Gabrielle Pfister
9^e vice-présidente déléguée à l'environnement
Maire de Leigneux



François Mathevet
10^e vice-président délégué aux bâtiments communautaires, aux moyens généraux et au photovoltaïque
Adjoint au maire à Saint-Just Saint-Rambert



Jean-Paul Forestier
11^e vice-président délégué à l'économie
Conseiller municipal à Montbrison



Pierre Giraud
12^e vice-président délégué à la gestion et à la valorisation des déchets
Maire de Chambles



Évelyne Chouvier
13^e vice-présidente déléguée à la culture
Maire de Saint-Jean-Soleymieux



Georges Thomas
14^e vice-président délégué à la voirie
Maire de Craitilleux



Thierry Hareux
15^e vice-président délégué à l'assainissement et aux eaux pluviales
Adjoint au maire à Sury-le-Comtal



Serge Granjon
4^e conseiller communautaire délégué aux politiques contractuelles
Maire de La Tourette



Valéry Gouttefarde
5^e conseiller communautaire délégué à la politique locale de l'habitat et aux gens du voyage
Maire de Chalmazel-Jeansagnière



Jean-Marc Grange
6^e conseiller communautaire délégué aux équipements sportifs
Maire de Savigneux



Jean-Paul Tissot
7^e conseiller communautaire délégué à l'éclairage public
Maire de Veauchette



Pascal Roche
8^e conseiller communautaire délégué, référent du secteur nord
Maire de La Côte-en-Couzan



René Avril
9^e conseiller communautaire délégué, référent du secteur sud
Maire de Merle-Leignec

Les conseillers communautaires

Alban Fontenille
Ailleux

Simone Christin-Lafond
Apinac

Jean-Claude Garde
Arthun

Laure Chazelle
Boën-sur-Lignon

Christophe Pochon
Boën-sur-Lignon

André Gay
Boisset-Saint-Priest

Joseph Deville
Bonson

Liliane Beynel
Bonson

Hervé Bru
Bonson

Serge Derory
Bussy-Albieux

Frédérique Seret
Cervièrès

Marie-Thérèse Giry
Cezay

Sylvie Genebrier
Chalain d'Uzore

Alféo Guiotto
Chalain-le-Comtal

Marc Pelardy
Châtelneuf

Christiane Brun-Jarry
Chazelles-sur-Lavieu

Roland Bost
Chenereilles

André Barthélémy
Débats-Rivière d'Orpra

Carine Grandrey
Ecotay l'Olme

Michel Jasleire
Essertines-en-Châtelneuf

Colette Ferrand
Estivareilles

Yannick Tourand
Grézieux-le-Fromental

Christian Cassulo
Gumières

Valérie Halvick
La Chamba

Jean-Philippe Montagne
La Chapelle-en-Lafaye

Thierry Chavaren
La Valla-sur-Rochefort

Bernard Tranchant
Lavieu

Thierry Missonnier
Lérigneux

Christophe Destras
L'Hôpital-le-Grand

Dominique Guillin
L'Hôpital-sous-Rochefort

Alain Limousin
Luriecq

Roland Bonnefoi
Magneux-Haute-Rive

Thierry Gouby
Marcilly-le-Châtel

Pierre Verdier
Marcoux

Georges Boncompain
Margerie-Chantagret

Daniel Dubost
Marols

Bernard Coutanson
Montarcher

Christiane Bayet
Montbrison

Abderrahim Bentayeb
Montbrison

Jean-Yves Bonnefoy
Montbrison

Pierre Contrino
Montbrison

Géraldine Dergelet
Montbrison

Catherine Doublet
Montbrison

Jean-Marc Dufix
Montbrison

Olivier Gaulin
Montbrison

Cindy Giardina
Montbrison

Martine Grivillers
Montbrison

Cécile Marriette
Montbrison

Gérard Vernet
Montbrison

Martine Matrat
Montverdun

Stéphanie Fayard
Mornand-en-Forez

Denis Tamain
Noirétable

Gérard Barou
Palogneux

Michel Robin
Périgneux

Pierre Garbil
Pralong

Monique Rey
Précieux

Christelle Masson
Roche

Stéphanie Bouchard
Sail-sous-Couzan

Joël Épinat
Saint-Bonnet-le-Courreau

Marc Archer
Saint-Cyprien

Rachel Meunier-Favier
Saint-Cyprien

David Sarry
Saint-Didier-sur-Rochefort

Pierre Drevet
Sainte-Agathe-la-Bouteresse

Michelle Jourjon
Saint-Etienne-le-Molard

Mickaël Miomandre
Sainte-Foy-Saint-Sulpice

Frédéric Millet
Saint-Georges-Haute-Ville

Nicole Girodon
Saint-Hilaire-Cusson-la-Valmitte

Jean-Luc Daval-Pommier
Saint-Jean-la-Vêtre

Paul Duchamp
Saint-Just-en-Bas

Jean-Pierre Brat
Saint-Just Saint-Rambert

Jean-Baptiste Chossy
Saint-Just Saint-Rambert

Béatrice Dauphin
Saint-Just Saint-Rambert

René Françon
Saint-Just Saint-Rambert

Flora Gautier
Saint-Just Saint-Rambert

Alain Laurendon
Saint-Just Saint-Rambert

Nathalie Le Gall
Saint-Just Saint-Rambert

Gilbert Lorenzi
Saint-Just Saint-Rambert

Pascal Peloux
Saint-Just Saint-Rambert

Ghyslaine Poyet
Saint-Just Saint-Rambert

Carole Tavitian
Saint-Just Saint-Rambert

Gilles Thomas
Saint-Laurent-Rochefort

Martine Charles
Saint-Marcellin-en-Forez

Marcelle Djouhara
Saint-Marcellin-en-Forez

Stéphane Villard
Saint-Marcellin-en-Forez

Rambert Paliard
Saint-Paul d'Uzore

Jean-Marc Dumas
Saint-Priest-la-Vêtre

Annick Brunel
Saint-Romain-le-Puy

André Gachet
Saint-Romain-le-Puy

Christian Soulier
Saint-Romain-le-Puy

Jean-Maxence Demonchy
Saint-Sixte

Frédéric Pugnet
Saint-Thomas-la-Garde

Jean-René Joandel
Sauvain

Christophe Bretton
Savigneux

Marie-Thérèse Gagnaire
Savigneux

Julien Ronzier
Soleymieux

Sylvie Bonnet
Sury-le-Comtal

Gérard Peycelon
Sury-le-Comtal

Nicole Piney
Sury-le-Comtal

Alexandre Palmier
Trelins

Yves Duport
Unias

Hervé Béal
Usson-en-Forez

Hervé Peyronnet
Verrières-en-Forez

Bertrand Daval
Vêtre-sur-Anzon



Les instances au service du territoire à compter de juillet 2020

Les instances communautaires permettent d'instaurer un dialogue entre les communes et Loire Forez agglomération. Ce fonctionnement permet de mettre en place des actions cohérentes avec la réalité du terrain, en adéquation avec les attentes des habitants et des élus locaux.



Les réunions DE SECTEURS

ÉCHANGENT/CONSULTENT/ÉTUDIENT

10 À 18 COMMUNES

Organisées chaque mois et ouvertes à l'ensemble des conseillers municipaux du secteur, elles entretiennent un dialogue continu avec et entre les communes. Lieux d'information, d'échanges et de co-construction des politiques communautaires, elles permettent d'envisager des adaptations spécifiques à chaque secteur.

Le bureau COMMUNAUTAIRE

ORIENTE/PROPOSE/MET EN ŒUVRE

**1 PRÉSIDENT
+ 15 VICE-PRÉSIDENTS
+ 9 CONSEILLERS DÉLÉGUÉS
DONT 3 RÉFÉRENTS DE SECTEUR**

Il se réunit chaque semaine pour orienter les décisions et proposer les dossiers au conseil communautaire.

La conférence DES MAIRES

DIALOGUE

**87 MAIRES
ET LES MEMBRES DU BUREAU**

Elle donne son avis sur les dossiers structurants. Si un dossier est refusé, il sera retravaillé.

Le conseil COMMUNAUTAIRE

EXAMINE/VALIDE/VOTE

**128 CONSEILLERS
ISSUS DES 87 COMMUNES**

Réunions publiques mensuelles.

Les commissions THÉMATIQUES

ÉTUDIENT/PRÉPARENT/ENCADRENT

**87 À 250 CONSEILLERS
MUNICIPAUX**

Présidées par un vice-président, composées d'élus communautaires et municipaux.

7 commissions : aménagement, développement, moyens généraux et coopérations, environnement, voirie, services à la population et citoyenneté, cycle de l'eau.

EXÉCUTIF

DÉLIBÉRATIF

CONSULTATION/CONCERTATION



La mutualisation et la coopération au cœur de l'action publique

L'intercommunalité facilite la mise en commun des moyens, à la fois humains et matériels, pour faire ensemble ce que chaque collectivité ne pourrait pas faire seule. Elle se positionne ainsi comme un réseau de solidarité permettant le partage de ressources et de compétences.

À travers la mutualisation, c'est une forme de solidarité territoriale qui s'opère entre les communes et avec l'Agglo permettant une action publique plus efficiente.

Loire Forez a fait de la mutualisation une opportunité pour resserrer les liens entre les services communautaires et municipaux. Elle permet d'interroger l'organisation des missions de service public afin de rechercher les meilleures solutions pour tendre à plus d'efficacité.

L'objectif vise à assurer la qualité du service aux habitants à un coût le plus mesuré possible. De la plateforme de services au service commun en passant par la mise à disposition de services communaux ou l'animation territoriale, la mutualisation au sein de Loire Forez prend des formes variées.

Depuis la fusion en 2017, l'Agglo a mis en place 15 services communs.

10 services communs sont gérés par Loire Forez. Au-delà de la collaboration avec leurs adhérents, ils développent des plateformes de services à la demande des communes et/ou proposent des actions d'animation territoriale. Celles-ci consistent à la mise à disposition de ressources ou de services communautaires à l'attention de toutes les communes, sans contrepartie financière.

- 19 communes ont adhéré à un ou plusieurs services communs
- 7 communes ont sollicité les plateformes de services de Loire Forez.

Au 1^{er} janvier 2020, la loi a transféré la compétence eau potable à l'Agglo. Dans le cadre de ce transfert de compétence, 25 nouvelles conventions ont ainsi été conclues entre l'Agglo et les communes concernées pour la mise à disposition d'une partie de leurs services afin de réaliser les missions d'entretien du réseau d'eau et pour l'accueil ou la facturation de l'assainissement et de l'eau.

Par ailleurs, le service commun de facturation eau et assainissement est devenu de compétence exclusivement communautaire.

De plus, 3 procédures de groupement de commande ont été lancées en 2020 entre communes ou avec Loire Forez pour de la fourniture de services de communications électroniques, l'acheminement et la fourniture d'électricité, les études et maîtrise d'œuvre urbaine générant des économies conséquentes.



77 adhérents à un ou plusieurs services communs gérés par l'Agglo

6 nouvelles communes adhérentes au service commun des secrétaires de mairie, soit 31 au total.

65 nouvelles conventions de mutualisations signées entre communes et communauté depuis le 1^{er} janvier (pour un total de 387 en cours)



Un territoire solidaire

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire qui a fortement impacté l'organisation de la collectivité. Néanmoins l'Agglo a poursuivi ses actions au service des habitants, des entreprises et des communes. Tous les services communautaires ont su s'adapter pour assurer la continuité du service public et parfois innover pour proposer de nouveaux services.

Assurer la continuité du service public

Dès le 13 mars et l'annonce du confinement, les services supports (informatique, ressources humaines, communication, patrimoine, finances...) se sont mobilisés pour mettre à disposition des agents tous les outils permettant le travail à domicile pour les missions pouvant s'effectuer à distance. Des outils collaboratifs ont été déployés et des tutoriels vidéo ont été proposés pour accompagner les agents. Grâce à cette mobilisation, l'instruction des autorisations d'urbanisme, le paiement des factures, le travail sur les dossiers structurants pour le territoire, comme le PLUi, ont été poursuivis.

Les services dits essentiels tels que la collecte des déchets, la production et la distribution de l'eau potable, les urgences sur les réseaux d'assainissement ont été assurés durant le confinement, dans le respect des règles sanitaires les plus strictes afin de garantir la sécurité de tous. Un plan d'actions santé et sécurité au travail a également été mis en place, les équipements de protection individuelle, des masques et du gel hydroalcoolique ont été distribués aux agents.

L'Agglo a également coordonné un achat groupé de masques pour les agents communautaires et les agents municipaux de 59 communes, dès le mois d'avril.

S'adapter au contexte sanitaire

L'accueil du public et la gestion du courrier au siège se sont poursuivis. Les services au public des France services, des relais d'assistants maternels (RAM) ont été assurés à distance pour continuer d'accompagner les usagers. Des séances d'information au compostage en visioconférence ont également été proposées.

À partir de mi-mai, certains services accueillant du public ont pu rouvrir. Des dispositifs spéciaux ont été élaborés pour préparer la réouverture progressive des équipements. Un module de prise de rendez-vous en ligne a été proposé pour la réouverture des déchèteries, de même pour la réouverture des deux piscines communautaires fin juin, avec des créneaux réservés et un accès limité. Les RAM ont également repris des rendez-vous en présentiel. Les agents communautaires se sont adaptés aux contraintes pour continuer de délivrer des services de qualité aux usagers. Le service patrimoine a tout mis en œuvre pour préparer les conditions de réouverture des services (mise à disposition de gel, ménage renforcé, marquage pour les distances de sécurité et sens de circulation...).

De nombreux agents qui n'ont pas pu reprendre leur activité habituelle se sont mis à la disposition de leurs collègues d'autres services en renfort.

POUR LES ENTREPRISES

Soutenir les entreprises locales

Face à la crise sanitaire, l'Agglo et ses 87 communes se sont mobilisées pour débloquer rapidement un fonds de plus d'un million d'euros pour venir en aide aux entreprises du territoire touchées par la crise économique.

De même, une aide forfaitaire de 1000€ est venue compléter le dispositif de fonds d'urgence de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour les acteurs touristiques. Par ailleurs, L'Agglo a également décidé d'annuler les loyers pour ses locataires.

Les directions du développement économique et des finances de l'Agglo, aidées par des collègues d'autres services, se sont organisées afin d'instruire au plus vite les demandes et d'assurer un versement rapide des subventions aux structures éligibles.

Adapter les marchés publics

Dans le cadre des marchés publics, des adaptations ont pu être apportées aux contrats pour éviter de pénaliser les entreprises. La reprise des différents chantiers a été programmée en veillant à assurer la sécurité de tous, dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Sur les chantiers en cours, les plannings ont été revus pour limiter la coactivité des entreprises tout en permettant la poursuite des travaux. De plus, aucune pénalité de retard n'a été appliquée. Le chantier de l'Orangerie, l'un des plus importants de la Loire, a ainsi été l'un des premiers à reprendre dès fin avril, grâce à la collaboration des prestataires.

Valoriser les commerces de proximité

Pour soutenir le commerce local, Loire Forez a développé un jeu en ligne, pour permettre aux habitants du territoire de remporter, chaque jour, des cadeaux pour tout achat réalisé dans les commerces de proximité, du 1er au 25 décembre. Les mairies ont apporté leur contribution dans la distribution des packs de communication auprès des commerçants de leur commune. Des coffrets « made in Loire Forez » ont été constitués par l'office de tourisme qui s'est également chargé de la remise

des lots aux 562 gagnants. Près de 12 600 habitants ont participé au jeu. Les cadeaux ont permis de valoriser de nombreuses productions locales et leurs savoir-faire, des sites de loisirs de pleine nature ainsi que des restaurants.

POUR LES HABITANTS

Dédommager suite à l'interruption du transport scolaire

Durant le premier confinement, les services de transports scolaires ont été totalement suspendus. Pour ne pas faire peser le coût sur les familles, Loire Forez agglo a souhaité dédommager les familles d'un montant de 22€. De plus, pour ne pas pénaliser les exploitants de ces lignes, qui sont des entreprises locales, l'Agglo leur a versé une indemnisation représentant 50% des services non effectués.

Proposer un service d'écoute psychologique

La période de confinement a souvent été difficile à vivre et a pu faire naître des difficultés particulières liées à la famille, au travail à distance, parfois même au deuil pour les personnes confrontées à la perte d'un proche. Six psychologues du territoire ont donc proposé leur aide pour écouter et conseiller les habitants durant cette période si particulière. Grâce à leur collaboration, Loire Forez agglomération a mis en place une cellule d'écoute et de soutien psychologique.

Proposer des dispositifs adaptés aux les soignants

Durant le premier confinement, des sas de décontamination ont été mis en place dans les deux piscines Aqualude à Montbrison et Petit Bois à Saint-Just Saint-Rambert et les deux gymnases communautaires à Boën-sur-Lignon et Noirétable. Ces dispositifs permettaient aux soignants et aux personnels prioritaires de se changer avant d'aller travailler et en rentrant afin d'éviter la contamination de leur famille.



Par ailleurs, les enfants des personnels prioritaires ont été accueillis dans les accueils collectifs de mineurs gérés par l'Agglo afin de leur permettre d'assurer pleinement leurs missions, sans contrainte de garde d'enfants.

Innover pour s'adapter à ce contexte particulier

Face à la fermeture des médiathèques, bibliothèques et ludothèques du réseau Copernic, l'Agglo a proposé de nouveaux services pour poursuivre sa mission culturelle au plus près des habitants. Un panier documentaire, composé selon les centres d'intérêts des usagers, était donc proposé. Il contenait une sélection de livres, un jeu, et parfois des CD, DVD, selon les souhaits de chacun. Une nouvelle offre de services, personnalisable qui a permis à la culture de reprendre peu à peu sa place dans la vie des habitants. De même, l'office de tourisme Loire Forez et le Pays d'art et d'histoire ont proposé des mini-podcasts pour faire découvrir le territoire autrement. Ils ont également eu recours à l'application Izi travel pour proposer des visites locales plus interactives et ludiques.



UN TERRITOIRE

ACCUEILLANT

LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION ŒUVRE QUOTIDIENNEMENT POUR PROPOSER AUX HABITANTS DES SERVICES DE PROXIMITÉ AU PLUS PRÈS DE CHEZ EUX. STRUCTURES DÉDIÉES À LA PETITE ENFANCE, OFFRE CULTURELLE ET SPORTIVE, VALORISATION DE L'HABITAT, REVITALISATION DES CENTRES-BOURGS, AMÉNAGEMENTS CYCLABLES FONT DE LOIRE FOREZ UN TERRITOIRE OÙ IL FAIT BON VIVRE.

RÉSEAU CULTUREL TERRITORIAL

7500

JEUX À EMPRUNTER

dans les ludothèques et ludobus pour s'amuser en famille

1300 SPECTATEURS

pour les spectacles de la 8^e édition de Baroque en Forez



COHÉSION SOCIALE

2 ESPACES LABELLISÉS FRANCE SERVICES

à Noirétable et Saint-Bonnet-le-Château pour favoriser l'accès aux services publics

330h

DE CONTRAT CO-FINANCÉES

avec le Département de la Loire pour l'intégration sociale et professionnelle des jeunes et des personnes en situation de fragilité.

PROJETS URBAINS

8 COMMUNES

suivies dans le cadre de l'accompagnement renforcé pour la revitalisation des centres-bourgs et centres-villes

13 COMMUNES

suivies au titre de l'animation territoriale pour une étude sur leur centre-bourg



HABITAT

294 LOGEMENTS AMÉLIORÉS

soit 6 246 086€ TTC de travaux générés



1995

MÉNAGES CONSEILLÉS PAR RÉNOV' ACTIONS

pour la rénovation énergétique de leur logement, soit 2 069 981 € de travaux générés

ENFANCE / JEUNESSE

351

ENFANTS

accueillis dans les accueils collectifs de mineurs LFA



SPORTS

1550 h D'OUVERTURE DE SAS DE DÉCONTAMINATION

dans les 2 piscines et au gymnase de Boën

8 008

ENTRÉES

dans les 2 piscines l'été 2020 ; 206 classes primaires accueillies



MOBILITÉS

7 477

ÉLÈVES

inscrits aux services de transport scolaire



65 650 €

POUR LA POLITIQUE COMMUNAUTAIRE CYCLABLE

auprès des communes pour la réalisation de nouveaux aménagements cyclables

URBANISME

5 235

DOSSIERS

d'urbanisme instruits

30

RÉUNIONS EN COMMUNE

pour présenter le PLUI + 2 réunions de bilan





RÉSEAU CULTUREL TERRITORIAL

Développer l'offre de jeux

Le service de prêt de jeux proposé par les ludobus à Saint-Just Saint-Rambert et ses alentours, bénéficiait d'une forte fréquentation, démontrant la nécessité d'étoffer l'offre de service. Parallèlement, la réhabilitation de la maison de Remparts offrait l'opportunité de disposer de locaux adaptés pour l'implantation d'une troisième ludothèque Loire Forez. Une nouvelle ludothèque a donc ouvert ses portes le 21 février. Avec ce nouvel équipement, l'Agglo a aussi enrichi le catalogue avec 1200 références à l'ouverture et des nouveautés à découvrir régulièrement.

Encourager la lecture

Loire Forez agglomération a signé un contrat territoire de lecture pour 3 ans avec l'Etat visant à développer la lecture et réduire les inégalités d'accès à la culture. Ce partenariat permettra de poursuivre la structuration du réseau Copernic, de proposer de nouveaux services adaptés aux attentes des habitants, au plus près de chez eux, et de développer des outils numériques.

Renforcer l'attractivité de la maison des Grenadières

L'Agglo a lancé une étude de faisabilité pour envisager des perspectives d'évolution pour la maison des Grenadières. Cette démarche s'inscrit dans une volonté plus globale de redynamiser le centre-bourg de Cervières, initiée par la commune et pilotée avec l'aide du service communautaire projets urbains. Concernant l'atelier-musée de la broderie au fil d'or, il s'agit de repenser les espaces et ses missions pour renforcer son attractivité au cœur du village.

Créer un spectacle avec les habitants

Loire Forez agglomération, en collaboration avec le château de Goutelas et la compagnie La Cogite, a lancé une expérimentation artistique innovante et participative. Grâce à des auditions en ligne et en public, une troupe d'artistes amateurs (chanteurs, danseurs, musiciens...), entourée par des professionnelles s'est constituée en 2020 pour créer une comédie musicale, intitulée « Une vie en chansons ». Le spectacle devrait être présenté au cours de l'été 2021 au gymnase communautaire à Boën-sur-Lignon.

Améliorer l'accueil du public au Cin'étoile

Fermé une bonne partie de l'année en raison de la crise sanitaire, le cinéma Cin'étoile à Saint-Bonnet-le-Château s'est refait une beauté. Le hall d'entrée a été réaménagé pour améliorer l'accueil du public. De plus, des sièges individuels ont été remplacés par des sièges duos et d'autres fauteuils ont été remboursés pour le confort des spectateurs. Les espaces de bureaux et de réunions dédiés à l'association et aux agents du cinéma ont également été réorganisés.



ENFANCE JEUNESSE

Créer un espace multisensoriel pour les tout-petits

Le relais d'assistants maternels Loire Forez et la crèche de Saint-Bonnet-le-Château ont mis en place d'un espace multisensoriel. Cet outil innovant à destination des tout-petits vise à favoriser la découverte des sens et le travail sur les émotions. Ce projet partenarial permet de renforcer la relation entre les parents, les enfants et les professionnels de la petite enfance. Cette initiative a bénéficié d'une subvention de 3200€ de la caisse d'allocations familiales de la Loire.



Accompagner les jeunes dans leur usage d'internet

Aujourd'hui, les jeunes sont de plus en plus connectés. Mais l'usage d'internet et des réseaux sociaux nécessite un apprentissage afin de protéger les jeunes de la cyber malveillance. Porté par la caisse d'allocations familiales, le dispositif des promeneurs du net a été mis en place sur le territoire et vise à assurer une présence éducative sur internet pour sensibiliser les jeunes. Leur mission consiste à échanger, écouter, informer et conseiller sur les bonnes pratiques à adopter sur le web. En partenariat avec plusieurs structures (l'APIJ à Boën-sur-Lignon, la Mission locale du Forez, le centre social de Sury-le-Comtal et les deux accueils de loisirs Loire Forez à Noirétable et Saint-Bonnet-le-Château), les six promeneurs du net du territoire ont réalisé une vidéo avec et pour les jeunes afin d'expliquer leurs missions.

Toujours dans un objectif de prévention, un cyber-café est proposé au collège de Noirétable, tous les mardis durant la pause méridienne. Ces temps d'échanges permettent de sensibiliser sur les dangers du net et de partager des connaissances et des expériences.



COHÉSION SOCIALE

Favoriser l'accès au service public

Loire Forez est un territoire très étendu mais entend proposer des services de proximité, au plus près des habitants. A ce titre, deux espaces de services au public ont été labellisés France services début 2020, à Noirétable et Saint-Bonnet-le-Château. Des agents communautaires accueillent le public et l'accompagnent dans les démarches administratives du quotidien et l'usage des outils numériques. Ils peuvent également orienter vers des services publics partenaires lors de permanences ou de visioconférences. Le pôle Loire Forez à Boën-sur-Lignon vient également de rejoindre le réseau France services début 2021.





PROJETS URBAINS

Redynamiser les centres-bourgs

L'Agglo poursuit son accompagnement des communes pour redynamiser leur centre-bourg. L'Action Cœur de Ville à Montbrison s'est concrétisée par le choix d'un groupement d'investisseurs pour la réhabilitation du site GéGé. D'autres actions sur des problématiques d'habitat et d'espaces publics sont également en cours sur la commune. L'étude de centre-bourg à Sury-le-Comtal touche à sa fin et a abouti à une réflexion sur la restructuration de la rue du Lavoit et de l'ancienne mairie. A Saint-Bonnet-le-Château, des actions sur le centre historique sont engagées, de même à Boën-sur-Lignon où une restructuration d'îlots anciens dans le centre est envisagée. Chalmazel-Jeansagnière et Saint-Georges-Haute-Ville ont défini une stratégie d'aménagement pour les années à venir, avec des actions planifiées. Parallèlement, une coopération avec le réseau culturel territorial par l'intermédiaire d'artistes et d'urbanistes a été mise en place pour alimenter les réflexions sur l'attractivité des centres-bourgs avec la participation des habitants sous des formes plus artistiques, comme à Périgneux, Margerie-Chantagret ou encore Cervières et Saint-Didier-sur-Rochefort.

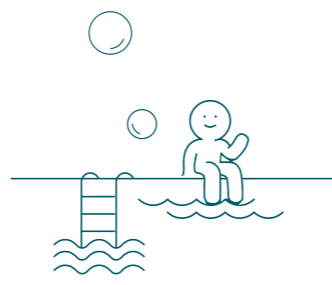


HABITAT

Renouveler l'habitat

Fin 2019, Loire Forez agglomération a adopté un nouveau programme local de l'habitat pour une durée de 6 ans (2020-2026), doté de 13 millions d'euros. L'objectif fixé par cet outil de planification est de maintenir un cadre de vie attractif en encourageant la rénovation de l'habitat existant en centre-bourg et centre-ville.

A travers ce plan d'actions, l'Agglo affiche l'ambition de maîtriser la consommation foncière, de minimiser les déplacements en positionnant l'habitat au plus près des services, des équipements et des emplois, mais aussi de l'accès au logement pour tous, favorisant la mixité sociale, grâce à une offre de logements de qualité (amélioration des performances énergétiques, adaptation à la vieillesse ou au handicap...). En 2020, les premières actions ont été déployées avec des subventions aux particuliers, l'accompagnement des communes dans leurs projets de réhabilitation en centre-bourg et le lancement d'une maîtrise d'œuvre urbaine et sociale relative à la sédentarisation des gens du voyage avec une première phase de diagnostic.



EQUIPEMENTS SPORTIFS

Encourager la pratique sportive

Depuis septembre 2020, l'espace nautique Aqualude propose deux nouvelles activités : le renforcement musculaire et la gymnastique douce. Deux cours d'aquabiking et un cours de parcours aquatique ont également été ajoutés sur de nouveaux créneaux, le samedi et le dimanche, pour répondre au mieux à la demande des usagers. L'équipement accueille également des séances de sport-santé dans le cadre du contrat local de santé pour favoriser une pratique sportive adaptée.

MOBILITÉS

Apprendre le vélo dans les écoles

Lauréate de l'appel à projets « Vélo et territoires » en 2019, Loire Forez agglomération a mis en place un dispositif pédagogique dans 28 écoles primaires du territoire pour l'année scolaire 2020-2021 pour favoriser l'usage du vélo dès le plus jeune âge, en toute sécurité. Un module théorique sur les notions de code de la route, la réglementation applicable aux cyclistes et les aménagements cyclables est dispensé par les enseignants. Il est ensuite complété par un apprentissage pratique, avec l'intervention d'un formateur agréé, pour permettre aux enfants d'acquiescer une réelle autonomie sur la voie publique. 49 classes de CE2 et CM2 ont bénéficié de ce dispositif, soit 1138 écoliers.



Créer des aires de covoiturage

L'Agglo poursuit sa démarche de déploiement d'aires de covoiturage à proximité des principaux axes de circulation afin de favoriser des alternatives à la voiture individuelle avec une seule personne à bord. Deux nouvelles aires ont été inaugurées en 2020 :

- L'une à Saint-Cyprien, le long de la route de Montbrison avec 12 places de stationnement à proximité d'un arrêt de la ligne 111 du réseau TIL (entre Montbrison et Saint-Etienne).
- L'autre à Sury-le-Comtal, en bas de la côte Sainte-Agathe, le long de la RDS à proximité de la déviation du bourg. Elle compte 16 places de stationnement.

Mettre en place un plan de mobilités inter-administration

Afin d'encourager les déplacements alternatifs à la voiture individuelle avec une seule personne à bord, l'Agglo lance un plan de mobilité inter-administration avec la ville de Montbrison. L'objectif de ce dispositif est de permettre aux agents des deux collectivités de se regrouper pour covoiturer, en fonction de leur lieu d'habitation, en mettant des outils à disposition. Une première action commune a été réalisée à l'occasion du challenge mobilité organisé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes « Au travail, j'y vais autrement », le 22 septembre avec la création d'une communauté de covoiturage pour les agents de l'Agglo et de ses 87 communes sur le site de covoiturage Mov'Ici.



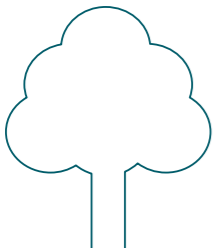
URBANISME

Mettre à disposition des documents d'urbanisme sur le Géoportail

Dans le cadre de sa compétence urbanisme, l'Agglo a numérisé l'ensemble des documents d'urbanisme en vigueur sur le territoire afin de les mettre en ligne sur le Géoportail de l'urbanisme. Cette plateforme permet ainsi à tout citoyen, propriétaire ou professionnel, de consulter en ligne les documents d'urbanisme communaux, et de connaître les règles qui s'appliquent sur chaque parcelle. Parallèlement, le service d'application du droit des sols a préparé le déploiement du traitement automatique des certificats d'urbanisme de simple information afin de faciliter les démarches des usagers.

Finaliser le projet de plan local d'urbanisme intercommunal

L'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal à 45 communes s'est poursuivie en 2020 avec la finalisation du projet de zonage, du règlement écrit et de toutes les pièces constitutives du dossier. Une deuxième exposition sur le PLUi a également été présentée dans les communes concernées. L'arrêt du projet de PLUi a été voté au conseil communautaire du 26 janvier 2021, avant l'examen du projet par les communes concernées, la consultation des personnes publiques associées et de l'enquête publique.





RÉSEAU CULTUREL

Redéployer l'offre de jeux

Le service de prêt de jeux du réseau Copernic va s'étoffer. La ludothèque Loire Forez à Montbrison va déménager au 2^e semestre pour s'installer dans les locaux rénovés de l'Orangerie. Elle bénéficiera d'un espace plus grand et mieux adapté à l'accueil du public avec des espaces pour jouer sur place. Parallèlement, des ludomobiles vont être déployées sur les secteurs de Noirétable et Boën-sur-Lignon pour proposer un service de proximité.



COHÉSION SOCIALE

Signer un nouveau contrat local de santé

Le contrat local de santé 2016-2021 s'achève. Après une phase de bilan, Loire Forez entreprend le lancement d'un nouveau contrat. Signé avec l'Agence Régionale de Santé, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Mutualité Sociale Agricole et l'Etat, le contrat local de santé 2021-2026 visera à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé pour les publics les plus fragiles. Les nouveaux champs d'action de ce programme seront élaborés en lien avec les partenaires, le programme régional de santé et les stratégies de protection de l'enfance et de lutte contre la pauvreté notamment. Il s'appuiera également sur le rapport d'évaluation du précédent contrat et sur un diagnostic actualisé du territoire.

Améliorer l'accès au numérique pour tous

Loire Forez accompagne les habitants dans l'apprentissage du numérique. Des ateliers numériques sont proposés pour se former aux usages numériques et des espaces publics numériques sont à disposition des habitants dans les France services. Pour étoffer ces dispositifs, un espace numérique mobile doté d'ordinateurs avec accès à Internet, d'imprimantes 3D et d'équipements de réalité virtuelle, lancé début 2021, permet aux habitants de s'initier à l'informatique et aux nouvelles technologies ou de se perfectionner, gratuitement avec l'aide d'un animateur.



PROJETS URBAINS

Analyser les attentes des habitants

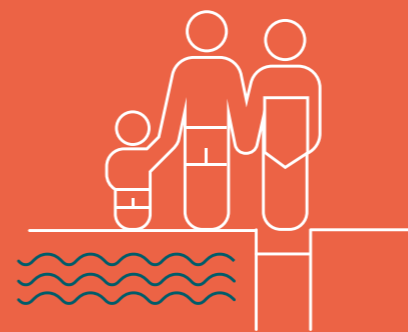
Afin d'aider au mieux les communes dans leur projet de revitalisation des centres-bourgs, l'Agglo a lancé une étude sociologique sur les choix résidentiels des ménages. L'objectif de cette enquête menée à travers 30 entretiens et 700 questionnaires auprès des habitants vise à connaître leurs attentes et les éléments qui déterminent leur choix d'installation. Ainsi, les communes pourront adapter leur projet de développement en adéquation avec les attentes des habitants.



HABITAT

Organiser un forum de l'habitat

Si la crise sanitaire n'a pas permis l'organisation d'un forum de l'habitat en 2020, le projet reste d'actualité pour 2021. Cet événement a pour objectif de rassembler les professionnels du logement (agents immobiliers, notaires, promoteurs, bailleurs sociaux...) autour d'une thématique et de faire le point sur le marché de l'immobilier local.



EQUIPEMENTS SPORTIFS

Faire évoluer la piscine Petit Bois

La piscine Petit Bois à Saint-Just Saint-Rambert est un équipement vieillissant. Une étude de faisabilité et de programmation va être lancée sur le bâtiment. Elle vise à définir plusieurs scénarii d'évolution possible. Parallèlement, l'Agglo travaille sur le développement de nouvelles activités sur des créneaux plus accessibles (le midi, le dimanche et pendant les vacances) afin de renforcer l'attractivité des deux piscines communautaires.



MOBILITÉS

Définir un schéma directeur cyclable

Suite à la mise en place d'une politique cyclable sur l'ensemble de son territoire, l'Agglo accompagne les communes pour créer des infrastructures adaptées aux déplacements à vélo. Dans le cadre de l'appel à projets « Vélo et territoires », Loire Forez souhaite renforcer son action en définissant un schéma directeur cyclable sur l'ensemble du territoire. Ce projet vise à avoir une vision globale et cohérente en matière d'aménagements cyclables afin d'inciter à la pratique du vélo au quotidien.



URBANISME

Préparer la dématérialisation des actes

À partir du 1^{er} janvier 2022, les communes devront recevoir et instruire les demandes de permis de construire par voie dématérialisée. Cette évolution nécessite une adaptation des outils et des procédures. Le service commun d'application du droit des sols prépare d'ores et déjà ce changement en collaboration avec la direction des services d'informations et les communes.



UN TERRITOIRE

ENTREPRENANT

GRÂCE À SON ATTRACTIVITÉ, LOIRE FOREZ ATTIRE DE NOUVELLES ACTIVITÉS. SOUTENIR LE COMMERCE DE PROXIMITÉ, ACCOMPAGNER LES ENTREPRENEURS DANS LEURS PROJETS DE CRÉATION ET DE DÉVELOPPEMENT, PROMOUVOIR L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE SONT AUTANT D'ACTIONS QUI CONTRIBUENT AU DYNAMISME DU TERRITOIRE.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

12,7 ha

COMMERCIALISÉS

sur 9 zones d'activités économiques (ZAE)

soit 16 projets d'implantation ou de développement d'entreprises



31 000

EMPLOIS

au sens du recensement de la population, dont 18 300 emplois salariés répartis dans 2 580 entreprises du secteur privé



100 296 €

DE SUBVENTION

attribués à 2 entreprises dans le cadre du fonds d'aide à l'immobilier des entreprises industrielles et à la création d'emplois



1 193

JEUNES

accompagnés par la Mission locale du Forez pour l'insertion professionnelle

193 028 €

DE SUBVENTION

attribués à 21 artisans/commerçants au titre du fonds d'aide au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services et du fonds d'intervention pour la sauvegarde du commerce, de l'artisanat et des services (FISAC)



22 PROJETS D'INSTALLATION D'ENTREPRISES

à l'étude répartis sur 11 ZAE

170 000 €

D'INVESTISSEMENT

pour la signalétique directionnelle sur les ZAE pour l'amélioration de la visibilité des entreprises



TOURISME

11

NOUVEAUX CIRCUITS VTT

aux Bois noirs (181 km balisés) soit 1475 km et 70 circuits au total



25 000

RANDONNEURS

recensés sur le chemin de St-Jacques de Compostelle (entre Bussy-Albieux et Merle-Leignec)



121 096 €

D'AMÉNAGEMENT

sur le chemin de St Jacques de Compostelles (aides du fonds européen de développement régional 40% et de la Région 25%) - de compteurs, clous, tables pique-nique, pupitres d'interprétation et signalétique

POLITIQUES CONTRACTUELLES

120

PARTICIPANTS

au web-séminaire sur la revitalisation des centres-bourgs



2 851 171 €

PROGRAMMÉS

dans le cadre du contrat négocié avec le Département de la Loire, soit 39% de l'enveloppe

TRÈS HAUT DÉBIT

67

POINTS DE MUTUALISATION (THD)

2 600 km

DE RÉSEAU



61 000

PRISES TERMINALES INSTALLÉES





Accueillir les entreprises

Loire Forez agglomération s'est dotée d'un schéma d'accueil des entreprises (SAE). Fruit d'un travail collaboratif avec les communes, cet outil stratégique et opérationnel vise à organiser l'accueil et le développement des activités économiques sur le territoire. Il s'agit d'optimiser et de rationaliser l'offre foncière disponible et de structurer une armature économique adaptée aux enjeux environnementaux, tout en favorisant des conditions d'accueil et de développement optimales pour les entreprises. L'objectif est de générer un développement équilibré, créateur d'emplois locaux sur le territoire. Un livret d'accueil des entreprises a également été créé pour accompagner les porteurs de projet.

Aider les entreprises face à la crise

En 2020, les entreprises ont été fortement impactées par la crise sanitaire. Face à l'urgence de la situation, Loire Forez et ses 87 communes se sont mobilisées pour créer un fonds d'aide d'urgence, d'un montant de 1 075 000 €, à destination des entreprises du territoire. Ce dispositif de soutien exceptionnel mis en place dans le cadre d'une convention conclue avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, s'est ajouté au fonds national de solidarité de l'Etat. Ainsi, une aide forfaitaire de 1 000 € a été allouée aux entreprises ayant subi une interdiction d'accueil du public ou ayant connu une baisse de leur chiffre d'affaires. 949 petites entreprises de commerce, d'artisanat et de services ont ainsi pu en bénéficier, grâce à des démarches en ligne simplifiées.

Soutenir le commerce de proximité

En centre-ville ou en zone rurale, les commerçants et artisans font vivre les communes. Ils participent à la qualité de vie des habitants, à l'activité économique et à l'emploi. C'est pourquoi Loire Forez agglomération accompagne leur développement et l'installation de nouveaux commerces pour maintenir le dynamisme et l'attractivité commerciale du territoire. Elle dispose pour cela du fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC) mis en place par l'Etat, soit une enveloppe de 393 966€, qui vient abonder le fonds communautaire d'aide au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services mis en place par Loire Forez agglomération en 2018. Ce dispositif permet de financer des actions collectives d'animation, de communication, de promotion commerciale ou des investissements et ainsi de soutenir les professionnels pour créer, développer et moderniser leur activité et ce jusqu'en 2022.



Favoriser l'accès au très haut débit pour tous

Le déploiement du très haut débit sur l'ensemble du territoire, porté par le syndicat, intercommunal des énergies de la Loire, vient de s'achever. Ces travaux ont été cofinancés par l'Agglo à hauteur de 32 millions d'euros. Les derniers points de mutualisation du territoire ont été livrés en avril 2020 et sont donc ouverts au raccordement. L'Agglo prend en charge les frais de raccordement pour tous les bâtiments dont l'autorisation d'urbanisme a été délivrée avant le 1^{er} janvier 2019. Pour les bâtiments ayant obtenu l'autorisation d'urbanisme entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 mai 2020, l'Agglo prendra en charge une partie du forfait de branchement, d'un montant de 550€ par prise terminale optique. L'autre part restera à la charge du pétitionnaire.



TOURISME

Accompagner les acteurs touristiques face à la crise

Afin de soutenir l'activité touristique du territoire fortement impactée par la crise sanitaire, Loire Forez agglomération a mis en place une aide forfaitaire de 1000 €, venant compléter le dispositif de fonds d'urgence tourisme et hébergement de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Grâce à ce fonds de 100 000€, l'Agglo a pu aider 62 prestataires touristiques (hébergeurs, restaurateurs, sites de visites et de loisirs). Parallèlement, une campagne de promotion du territoire mettant en valeur les atouts du territoire a été réalisée par l'office de tourisme Loire Forez, avec le soutien financier de l'Agglo.

Développer l'offre de sport nature

Sur le pôle pleine nature des monts du Forez, l'offre d'activités quatre saisons se développe. L'espace trail du massif du Forez a ouvert en 2020 avec la création de 15 parcours balisés au départ des quatre portes du massif : Ambert, Usson-en-Forez, la station de Chalmazel et le col de la Loge. Ces circuits sont accessibles aussi bien aux débutants qu'aux coureurs confirmés et offrent une vue exceptionnelle sur les paysages du Forez.

Aménager une via ferrata

Suite à l'installation de la via ferrata sur le rocher de l'Olme, à Chalmazel, en 2019, l'Agglo a aménagé le site. Une signalétique d'accueil et d'information et une zone de stationnement ont été créées. Un cheminement d'accès jusqu'au pied du rocher a été réalisé, puis un abri en bois et une table de pique-nique ont été installés. Ouverte depuis juillet 2020, la via ferrata a remporté un vif succès auprès des familles et débutants en quête de découverte. Classée F, facile, elle est accessible à tous à partir de 7 ans.



COOPÉRATION LEADER FOREZ

TOURISME/ POLITIQUES CONTRACTUELLES

Proposer une offre touristique accessible

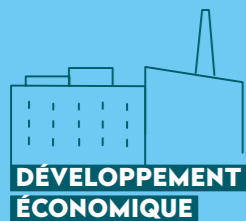
Dans le cadre d'un projet de coopération LEADER avec deux autres territoires (Gévaudan et Chataigneraie Limousine), le Forez a élaboré un séjour test axé sur les activités de pleine nature accessibles à tous les publics (handicaps moteur, mental, familles, personnes âgées, etc.). Les délégations des territoires partenaires ont testé ce séjour forézien du 21 au 23 septembre. Elles ont apprécié le territoire et la qualité des activités proposées : chiens de traîneaux au col de la Loge, randonnée commentée, visites du Moulin des massons, hébergement au chalet l'Eau vive, etc. Il s'agit désormais de promouvoir et commercialiser ce séjour afin de structurer une offre de tourisme accessible, durable et respectueux de l'environnement, en partenariat avec Forez tourisme.

POLITIQUES CONTRACTUELLES / PROJETS URBAINS

Trouver des leviers pour dynamiser les centres-bourgs

Dans le cadre du programme LEADER, le Forez s'est engagé avec 4 territoires partenaires autour d'une thématique à fort enjeu dans les territoires ruraux : la revitalisation des centres-bourgs. Ce projet consiste à organiser un cycle de 5 séminaires. Le premier séminaire dans le Forez a eu lieu le 20 novembre sous forme de web-séminaire. Crise sanitaire oblige, le Forez a proposé un séminaire totalement dématérialisé qui a rassemblé 88 participants à la plénière du matin, 75 participants à la première session d'ateliers de l'après-midi et 58 à la seconde session. Des experts sont intervenus, complétés par des témoignages plus concrets sur des projets locaux.





Accompagner les projets innovants d'économie circulaire

L'implantation d'une unité de méthanisation sur la ZAC des Granges à Montbrison, sur une parcelle de 2,4 hectares a fait l'objet d'un compromis de vente en décembre 2015 entre la société d'équipement et de développement de la Loire (SEDL) et la société Cap vert bioénergie Montbrison. Ce projet correspond à un investissement de plus de 11 millions d'euros et suppose la création de 3 à 4 emplois directs et une dizaine d'emplois indirects. Il a fait l'objet d'une longue période de concertation. Le permis de construire et l'autorisation d'exploiter ont été délivrés fin 2020. La construction va pouvoir débuter en 2021. Cet équipement permettra notamment de traiter les déchets organiques issus de l'agriculture et de l'industrie agro-alimentaire pour produire de l'énergie locale et renouvelable.



Soutenir l'activité industrielle

Lancé en 2018 par le gouvernement, le programme Territoires d'industrie vise à accompagner les territoires industriels pour répondre aux enjeux de développement, d'attractivité, d'innovation, de recrutement et de simplification des démarches administratives. Depuis 2019, Loire Forez agglo s'inscrit dans le territoire d'industrie Thiers-Ambert-Montbrison. Dans le cadre du plan de relance national cela va notamment permettre aux entreprises de bénéficier d'une attention plus particulière dans le traitement de leurs demandes mais aussi des mesures spécifiques inscrites dans le «paek rebond». En plus des actions de communication auprès des entreprises et de la mobilisation d'aides à l'investissement, la gestion prévisionnelle territoriale des emplois et des compétences sera une action majeure déployée cette année.

Protéger les espaces agricoles périurbains

Loire Forez agglomération a fait acte de candidature auprès du département de la Loire pour engager une démarche d'élaboration d'un PAEN (périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains). L'objectif est de lutter contre l'étalement urbain pour favoriser l'exploitation agricole et viticole, et notamment de défendre l'appellation d'origine protégée (AOP) Côtes du Forez. 13 communes ont rejoint ce dispositif : Boën-sur-Lignon, Boisset-Saint-Priest, Champdieu, Leignéux, Marcilly-le-Châtel, Marcoux, Montbrison, Pralong, Saint-Georges-Haute-Ville, Saint-Romain-le-Puy, Saint-Thomas-la-Garde, Sainte-Agathe-la-Bouteresse et Trelins. L'Agglo est soutenue dans cette initiative par l'association vignobles Forez Roannais, qui œuvre pour le développement et la promotion de l'AOP Côtes du Forez.

Aménager des zones d'activités économiques (ZAE)

Conformément à son schéma d'accueil des entreprises, Loire Forez porte plusieurs projets de création ou d'extensions de ZAE. L'aménagement de la zone du Four à chaux sud à Savigneux permettra de disposer à moyen terme de 2,1 hectares dédiés à l'accueil d'activités artisanales. Afin de conforter l'activité économique de proximité, un projet d'extension de la zone d'activités de Chalmazel à Montverdun est à l'étude. L'Agglo a acheté 1,2 hectares de terrain en 2020 et prévoit l'acquisition de 2,1 hectares en 2021 sur ce site. De même, des procédures d'acquisitions foncières sont lancées pour la création de zones d'activités à Périgneux et Saint-Georges-Haute-Ville et l'extension de zones existantes à Boën-sur-Lignon (Champbayard) et Luriecq (La Chana).

Créer un nouveau chemin de l'Astrée

À ce jour, 4 chemins thématiques de l'Astrée relient les sites réels et imaginaires du roman de *L'Astrée*, écrit par Honoré d'Urfé au XVII^e siècle. Des balises jalonnent le parcours et des bornes où figurent des extraits de *L'Astrée* mettent en relation les lieux et le roman. Loire Forez prévoit la création d'un 5^e chemin autour du mont d'Uzore et la réalisation d'un nouveau dépliant sur ces 5 itinéraires.

Renforcer l'attractivité de la destination Forez

Plusieurs intercommunalités, dont l'Agglo, se sont associées pour développer une stratégie touristique pour le Forez. Une des orientations majeures est d'organiser l'offre touristique autour d'univers thématiques comme l'itinérance, la gastronomie, les activités de pleine nature ou le patrimoine, tous des points forts du territoire. Afin d'affirmer l'image et la notoriété du Forez, de nouveaux outils de communication vont être déployés, avec une nouvelle charte graphique, de nouvelles parutions et la définition d'un code marque auquel les acteurs touristiques s'identifient et sur lequel ils s'appuient pour attirer le public.

POLITIQUES CONTRACTUELLES



Trouver des outils financiers pour porter les projets de mandat

Les nouveaux élus de Loire Forez définissent le projet de mandat 2020-2026 en faveur du territoire, de ses communes et de ses habitants. Pour mener à bien les projets souhaités par les élus communautaires, des contrats et des partenariats avec d'autres collectivités peuvent être conclus pour bénéficier de financement. Le service des politiques contractuelles référence les nouvelles contractualisations possibles avec l'Etat, la Région mais aussi avec l'Europe dans le cadre des nouvelles générations des fonds structurels européens 2021-2027 (FEDER, FSE+, FEADER).

L'Agglo se mobilise également pour bénéficier de crédits dans le cadre du plan national France relance.



UN TERRITOIRE

ÉCO-RESPONSABLE

RECONNUE « TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE », L'AGGLO VEILLE À LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ, À LA RÉDUCTION DE LA POLLUTION, AU DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES À TRAVERS LES ACTIONS QU'ELLE PORTE. ELLE S'AFFIRME AINSI COMME UN ACTEUR ENGAGÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

VOIRIE

8,5
MILLIONS D'EUROS
d'investissement
sur les voiries en 2020



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

142 000€
DE SUBVENTIONS

aux communes pour leurs travaux énergétiques via le dispositif du cercle vertueux

DÉCHETS

5 832
TONNES

de papiers et d'emballages collectés (tri sélectif)

3 934
TONNES

de verres collectés pour recyclage



BIODIVERSITÉ

4

CONTRATS

Natura 2000 forestiers pour le maintien des arbres sénescents et de vieux arbres en forêt



VOIRIE

ÉCLAIRAGE PUBLIC

20 000
POINTS LUMINEUX



PLUS DE 30 ACTEURS

mobilisés pour l'élaboration de la charte forestière

ÉCLAIRAGE PUBLIC

67
COMMUNES
pratiquent l'extinction en cœur de nuit



820 000€
INVESTIS

pour la modernisation et l'optimisation de l'éclairage public

507
HABITANTS

sensibilisés au compostage par des séances de formation (6 en présentiel et 9 visioconférences)

UN RÉSEAU DE

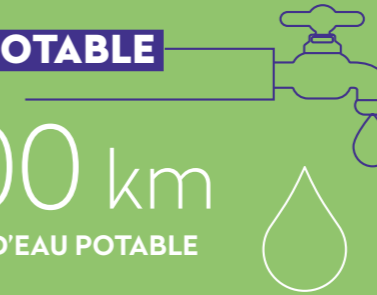
16
GUIDES

composteurs-pailleurs formés



EAU POTABLE

2 400 km
DE RÉSEAU D'EAU POTABLE



13

STATIONS DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE

148

RESSOURCES EN EAU (sources, captages, eau de surface...)

ASSAINISSEMENT

14

MILLIONS D'EUROS HT de travaux de renouvellement de réseaux d'assainissement

9 500

INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT non collectif à contrôler



RIVIÈRES

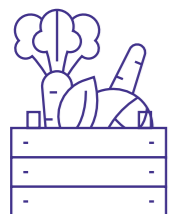
8
BASSINS VERSANTS

impliquant une collaboration avec les collectivités voisines



18 859 223€ HT
D'INVESTISSEMENT

dans le cadre du contrat de rivière Mare et Bonson et affluents entre 2015 et 2020



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Favoriser les circuits courts

Dans le cadre du plan climat, air, énergie territorial (PCAET), l'Agglo a lancé un projet alimentaire territorial visant à promouvoir les productions locales et durables dans les établissements de restauration collective. A ce titre, 6 communes du territoire ont répondu à un appel à volontaires lancé par l'Agglo début 2020 pour mettre en place des actions éco-responsables dans leur cantine scolaire : approvisionnements en produits durables, bio et locaux, réduction du gaspillage alimentaire, travail de produits frais et de saison, sensibilisation des élèves... Les actions menées avec ces cantines « pilotes » à Boisset-Saint-Priest, Marciilly-le-Châtel, Montbrison, Saint-Didier-sur-Rochefort, Saint-Just-Saint-Rambert et Savigneux, serviront de point de départ avant de généraliser ces pratiques sur d'autres communes du territoire. En parallèle, une enquête a été lancée auprès de tous les établissements de restauration collective du territoire afin de mieux connaître le fonctionnement et les attentes de chacun. De même, un état des lieux de l'agriculture et des filières agricoles a été réalisé afin d'évaluer les solutions d'approvisionnement des cantines en circuits courts.



Mobiliser les professionnels autour du projet de station multi-énergie

Engagée dans une démarche de transition écologique, Loire Forez envisage la création d'une station multi-énergie à dominante hydrogène et gaz naturel véhicule (GNV). Elle a donc lancé une étude de faisabilité pour analyser le potentiel du territoire. Une réunion des professionnels du transport a eu lieu début 2020 pour présenter le projet et mobiliser les utilisateurs potentiels. Une enquête a ensuite été diffusée auprès des entreprises propriétaires de véhicules (taxis, véhicules commerciaux ou utilitaires, ambulances, bus, poids lourds, chariots élévateurs, engins de chantier...).



Etablir une charte sur l'éolien

Loire Forez agglomération s'est dotée d'une charte de l'éolien, délibérée en conseil le 28 janvier 2020. Véritable outil d'appui pour les élus du territoire dans leur appréhension des projets éoliens, elle institue un pacte de solidarité entre les communes et l'agglomération. Elle confère à Loire Forez agglomération un rôle de garant de la transparence dans l'analyse des projets et de facilitateur du dialogue territorial.

Soutenir la filière bois

La charte forestière est une autre action engagée dans le plan climat air énergie territorial. Le bois est une ressource importante du territoire permettant de produire une énergie renouvelable. Cet outil vise à structurer la filière bois. A ce titre, l'Agglo a lancé une démarche partenariale début 2020 avec une trentaine de structures de la forêt et des filières du bois : propriétaires et gestionnaires forestiers, associations de protection de la nature, d'activités de loisirs et de tourisme, représentants des entreprises de transformation et de valorisation du bois, établissements de formation, partenaires institutionnels, élus... Un état des lieux de la forêt et des filières à l'échelle de 87 communes du territoire a été produit par un bureau d'études avec le centre régional de la propriété forestière et Fibois 42. Ce diagnostic constituera le point de départ pour définir les objectifs et le plan d'actions de la charte courant 2021.



VOIRIE

Rénover les ouvrages d'art

Compétente en matière de voirie, l'Agglo entretient les voies communautaires ainsi que les ouvrages d'art (murs de soutènement, ponts...). A ce titre, en 2020, elle a rénové deux ponts très dégradés en centre-bourg : le pont sur le Lignon soutenant la rue du Fond du bourg à Chalmazel, et le pont sur le Ruillat, soutenant le chemin de la Sablière à Champdiou.

Optimiser l'éclairage public

Dans un objectif d'économie mais aussi de préservation de l'environnement et de la biodiversité, l'Agglo poursuit son action pour moderniser et rationaliser l'éclairage public, en étroite concertation avec les communes. Ainsi, en 2020, 820 000€ ont été investis sur quinze communes, afin de remplacer près de 200 lampes énergivores, déposer une vingtaine de points lumineux jugés non indispensables, enfouir les réseaux aériens ou mettre en conformité les équipements. Cette politique a permis pour la 3^e année consécutive une baisse de la facture de fonctionnement de 4,6%, soit 78 000 € d'économie par rapport à 2019, malgré l'augmentation du coût unitaire de l'énergie.



EAU POTABLE

Diagnostiquer le réseau d'eau potable

Conformément à la loi NOTRe du 7 août 2015, Loire Forez est compétente en matière d'eau potable au 1^{er} janvier 2020. Le personnel et les budgets des anciens syndicats et des communes ont été repris par l'Agglo. Un nouveau service communautaire de 45 agents, auquel s'ajoutent des agents communaux mutualisés, s'est ainsi constitué pour assurer les missions de production et de distribution de l'eau potable sur le territoire. Dans le même temps, une étude diagnostique et patrimoniale a été lancée afin de connaître précisément l'état du réseau. Elle permettra de définir un schéma directeur de l'eau potable sur l'ensemble du territoire et de planifier un programme d'investissement pluriannuel pour l'entretien du réseau afin de garantir la qualité de l'eau distribuée.

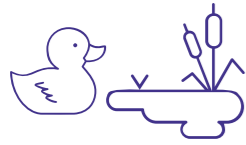
DÉCHETS

Mettre en place la redevance spéciale pour les professionnels

Corolaire de l'harmonisation de la gestion des déchets sur les 87 communes et la généralisation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, la redevance spéciale est due par tous les producteurs de déchets assimilés aux ordures ménagères issus d'une activité professionnelle (publique ou privée). Cette redevance est calculée en fonction du volume de déchets produits. Par des conventions, il s'agit également de sensibiliser les redevables à la réduction des déchets car ils en génèrent souvent beaucoup.

Favoriser la réparation et le réemploi

Engagée dans une démarche de réduction des déchets, Loire Forez souhaite encourager le réemploi. C'est pourquoi un point de collecte des vélos cassés ou usagés a été mis en place à la déchèterie Loire Forez de Saint-Just-Saint-Rambert, en partenariat avec l'association Pont et Pignons basée sur la commune. Celle-ci prend en charge les cycles déposés pour les réparer ou récupérer les pièces détachées, et ainsi leur donner une seconde vie. L'association est un acteur local ayant pour objectif le développement de la pratique du vélo comme moyen de déplacement quotidien et de loisir.



BIODIVERSITÉ

Elargir le contrat vert et bleu aux 87 communes

En 2017, Loire Forez agglomération a mis en place un contrat vert et bleu à l'échelle de 45 communes. L'objectif de cette démarche est d'intégrer la préservation de la biodiversité dans les projets portés par l'Agglo en favorisant la mobilité des espèces. Les actions initiées à travers ce contrat représentent un montant de 3,8 millions d'euros, co-financé par l'Etat, l'Union européenne, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de la Loire et l'agence de l'eau Loire-Bretagne. L'Agglo souhaite élargir le contrat vert et bleu à l'ensemble des 87 communes. Une cartographie est en cours d'élaboration sur les secteurs intégrant le programme.

S'affirmer comme « Territoire engagé pour la nature »

Face à l'érosion de la biodiversité et au changement climatique, le ministère de la transition écologique et solidaire et l'association des Régions de France ont lancé le programme « Territoire engagé pour la nature ». Ce dispositif vise à déployer une action concertée de l'Etat, des Régions et des territoires à la reconquête de la biodiversité pour agir ensemble. Porteuse de différents dispositifs visant une meilleure préservation des milieux naturels et agricoles, le maintien de la qualité du cadre de vie des habitants et un cadre harmonieux de développement économique, Loire Forez s'affirme comme une collectivité engagée pour le développement durable. Reconnue « Territoire engagé pour la nature », elle s'inscrit donc dans la démarche animée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, pour mettre en œuvre un plan d'actions en faveur de la biodiversité.



PATRIMOINE ET MOYENS GÉNÉRAUX

Economiser l'énergie des équipements communautaires

Loire Forez a installé un système de cogénération à la piscine Aqualude à Montbrison pour remplacer l'ancienne chaudière de l'équipement. La cogénération permet la production simultanée d'électricité et de chaleur en réduisant de 30% les consommations en énergie primaire par rapport à une production séparée. L'économie ainsi générée est estimée entre 26 000 et 31 000€ par an, des chiffres confirmés par les premières données de consommation. Cet investissement de 322 600€ HT bénéficie d'un financement du programme Territoire à énergie positive pour la croissance verte de 80%.

Rouler à l'électrique

Afin de répondre à la législation en vigueur sur l'acquisition de véhicules à faible émission pour les collectivités dès lors que leur parc de véhicules dépasse 20 unités, l'Agglo a fait l'acquisition de 3 Renault Zoé 100% électrique. Chaque véhicule a bénéficié d'un bonus écologique de 5000€. Deux bornes de recharge électrique permettant de recharger jusqu'à 4 voitures ont été installées au siège et sur le site de la zone des Granges. Deux nouveaux utilitaires électriques viendront étoffer la flotte en 2021.



ASSAINISSEMENT

Construire une station d'épuration pour le secteur boënnais

La construction de la nouvelle station d'épuration et de ses réseaux afférents sur le secteur boënnais a débuté début 2020. Ce système d'assainissement intercommunal traitera les effluents de 7 communes : Boën-sur-Lignon, Leignéux, Marcoux, Sail-sous-Couzan, Saint-Sixte, Sainte-Agathe-la-Bouteresse et Trelins. Ce projet de 13 millions d'euros bénéficie de 1 960 000 € HT de subvention. Il permettra d'améliorer la qualité de traitement des eaux usées et donc de celle des eaux rejetées en milieu naturel.



Généraliser la gestion intégrée des eaux pluviales

La gestion intégrée des eaux pluviales consiste à faciliter leur infiltration là où elles tombent. Elle permet aussi de contenir le ruissellement généré par l'urbanisation (les toitures, la voirie...) et régule les rejets d'eaux pluviales en milieu naturel. Le risque d'inondation est ainsi mieux maîtrisé. Loire Forez met en œuvre cette gestion dans ses projets d'aménagement. En 2020, elle a défini des zonages permettant de cibler des secteurs sensibles nécessitant des aménagements pour faciliter l'infiltration des eaux pluviales. De plus, un règlement et un guide des eaux pluviales ont été élaborés. Ils visent à accompagner les particuliers et les entreprises dans cette démarche pour leurs projets de construction et d'aménagement afin de préserver le cadre de vie.



RIVIÈRES

Entretien des cours d'eau

L'Agglo a entretenu 40 km de berges dans le cadre des deux contrats de rivières : "Mare, Bonson et affluents" et "Lignon, Anzon et Vizézy". Le long de la Curraize, des arbres ont été élagués ou coupés pour restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques. Sur les bords de la Mare, des plantations ont été réalisées et des abreuvoirs et des clôtures mis en place. Le cheminement des bords de Loire au niveau de Boisset-lès-Montrond a été aménagé pour le rendre plus fonctionnel et plus proche du fleuve. Enfin, Loire Forez veille à rétablir la continuité écologique des rivières en limitant les entraves à l'écoulement naturel des cours d'eau.



Instaurer une taxe pour la compétence Gemapi

Compétente en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations depuis le 1^{er} janvier 2018 (compétence obligatoire transférée sans compensation financière de l'Etat), les élus communautaires ont voté la mise en place d'une nouvelle taxe Gemapi à compter du 1^{er} janvier 2021. Ce nouvel impôt permettra de financer les missions d'entretien des rivières, d'entretien et de surveillance des ouvrages de prévention des inondations, à la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines et à la gestion environnementale des milieux aquatiques.





Faire des déchets verts une ressource pour le jardin

L'Agglo accompagne les habitants et les communes dans leur démarche de réduction des déchets. Les déchets verts représentent une part importante des apports en déchèterie alors qu'ils peuvent être valorisés et utilisés comme ressource pour le jardin. Le broyage est une étape importante du traitement des déchets verts pour les utiliser en paillage. C'est pourquoi Loire Forez va proposer la mise à disposition gratuite d'un broyeur pour les communes avec l'organisation de sessions de broyage sur placette d'ici l'automne 2021. De même, des locations gratuites de broyeurs, en partenariat avec des jardinerie partenaires seront proposées aux particuliers afin d'encourager le réemploi des végétaux sur place et réduire ainsi les quantités en déchèterie.



Favoriser le tri des papiers, emballages et verre

Sur le secteur de Noirétable, l'ensemble des points d'apport volontaire de la collecte sélective ont été remplacés et plusieurs ont été ajoutés fin 2020. Ils sont de couleur jaune. Pour améliorer la proximité avec les usagers, de nouveaux points d'apport volontaires seront déployés et mailleront plus efficacement le territoire. Des colonnes à verre seront également ajoutées sur les secteurs qui n'en disposent pas suffisamment.

Encourager la réduction des déchets

La réduction des déchets est aujourd'hui un enjeu écologique et économique majeur, puisque le volume de déchets produits sur le territoire engendre un coût toujours plus important de la taxe générale sur les activités polluantes et donc sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) pour les particuliers et la redevance spéciale pour les professionnels. C'est pourquoi l'Agglo a engagé une réflexion sur une tarification incitative qui pourrait aboutir en 2025. Elle se composerait ainsi d'une part fixe et d'une part variable en fonction des quantités de déchets produits, afin de récompenser les efforts des usagers produisant moins de déchets.

Créer une nouvelle déchèterie

Loire Forez envisage la création d'une sixième déchèterie, sur le secteur nétrablais qui est actuellement desservi par la déchèterie mobile. Le dispositif actuel ne collecte pas tous les types de déchets et est ouvert sur une période limitée. Aussi, une nouvelle déchèterie devrait être ouverte à horizon 2023 afin d'apporter un meilleur service de proximité aux usagers.

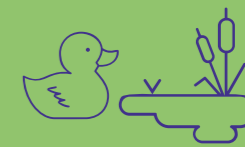
TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Réduire les émissions de polluants

Les anciens systèmes de chauffages bois constituent une source importante d'émission de particules fines, ayant un impact sur l'environnement. Néanmoins, le bois est une énergie renouvelable et une ressource conséquente sur le territoire. Aussi, l'Agglo souhaite proposer une aide technique et financière aux habitants pour remplacer leur vieil appareil par des poêles à bois plus performants afin de limiter les émissions de polluants dans l'air. En plus de séances de sensibilisation à la bonne utilisation du chauffage au bois, au stockage des combustibles et à leur impact sur l'environnement, les habitants pourront bénéficier d'une subvention pour changer leur matériel. Cette action s'inscrit dans le cadre du plan climat air énergie territorial de Loire Forez agglomération.

Mettre en place un espace de réemploi

Dans une démarche de réduction des déchets et d'économie circulaire visant à encourager le réemploi, l'Agglo travaille sur un projet d'espace de réemploi qui prendra place courant 2021 à la déchèterie à Savigneux. Ce dispositif permettra au public de déposer du matériel usagé et à d'autres usagers de récupérer gratuitement ces objets pour leur donner une seconde vie grâce à la réparation ou pour un nouvel usage. En limitant le volume de déchets, cet espace offre une alternative éco-responsable.



BIODIVERSITÉ

Accompagner l'agriculture face au changement climatique

Loire Forez agglomération poursuit son dispositif d'accompagnement des agriculteurs dans leur démarche de conversion à l'agriculture biologique et aux changements de pratiques. L'objectif est de limiter l'impact de l'activité sur les milieux naturels et la biodiversité pour préserver le cadre de vie. Mais le monde agricole doit également relever un enjeu de taille : s'adapter au changement climatique. Dans ce contexte, la gestion de l'eau et la préservation de la biodiversité sont des leviers indispensables. Pour renforcer son action auprès des agriculteurs, l'Agglo prévoit d'élaborer un plan stratégique pour aider les exploitants à s'adapter aux évolutions climatiques, en concertation avec les acteurs locaux concernés. Pour cela, elle s'appuiera sur la chambre d'agriculture de la Loire, déjà très impliquée dans ces problématiques. L'Agglo bénéficiera ainsi de son expertise et de sa capacité à mobiliser le monde agricole pour favoriser la résilience de ce secteur et mettre en place des actions concrètes.



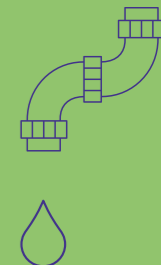
Assurer la qualité de l'eau potable

Des travaux vont démarrer sur l'usine de traitement de l'eau potable de Pleuveux afin de sécuriser l'ensemble de la filière de traitement du secteur montbrisonnais. Ce chantier s'inscrit dans la démarche globale de l'Agglo visant à garantir une qualité irréprochable de l'eau distribuée.

ASSAINISSEMENT

Finaliser le schéma directeur de l'assainissement

Loire Forez travaille sur l'élaboration d'un schéma directeur de l'assainissement à l'échelle des 87 communes. Cet outil de programmation intégrera les schémas existants, complétés par une étude initiée en 2018 sur les réseaux de 29 communes du territoire. Cette démarche vise à améliorer la connaissance des réseaux, la gestion et le fonctionnement des systèmes d'assainissement afin de définir un programme de travaux pluriannuel.



UNE AGGLOMÉRATION

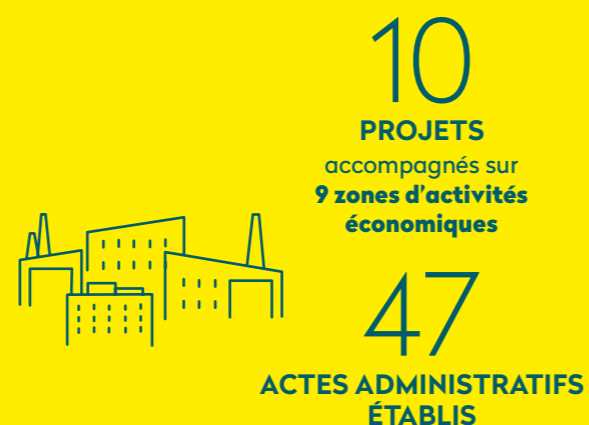
STRUCTURÉE

POUR MENER À BIEN SES MISSIONS, LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION PEUT COMPTER SUR L'EXPERTISE DE SES SERVICES SUPPORTS. CES RESSOURCES JOUENT UN RÔLE TRANSVERSAL POUR DONNER AUX SERVICES COMMUNAUTAIRES ET AUX ÉLUS LES MOYENS D'AGIR ET ASSURER LA QUALITÉ DU SERVICE AU PUBLIC ET AUX COMMUNES.

SECRETARIAT GÉNÉRAL



URBANISME OPÉRATIONNEL



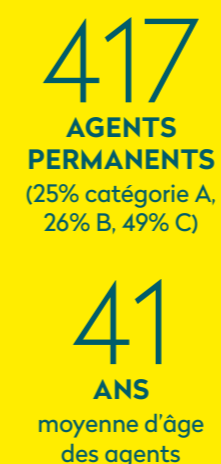
COMMANDE PUBLIQUE



SYSTÈMES D'INFORMATION



RESSOURCES HUMAINES



FINANCES



COMMUNICATION





SECRETARIAT GÉNÉRAL /COMMUNICATION

Accueillir et former les nouveaux élus

L'année 2020 était une année électorale. A l'issue du second tour des élections municipales, exceptionnellement décalé au mois de juin en raison de la crise sanitaire, 128 nouveaux conseillers communautaires ont été installés. Lors des conseils communautaires des 11 et 17 juillet, le président et les membres du bureau ont été élus et les instances se sont mises en place pour le mandat 2020-2026. Une mallette composée de plusieurs supports de communication présentant le territoire, l'Agglo et ses services a été distribuée à chaque conseiller communautaire. Par ailleurs, un dossier destiné au nouvel exécutif a été élaboré pour présenter les différentes politiques publiques portées par l'Agglo. Enfin, un dispositif de formation a été proposé à l'ensemble des élus municipaux et communautaires à travers un cycle de séminaires thématiques intitulé "Vivement samedi !" afin de leur permettre de mieux comprendre le rôle et le fonctionnement de l'intercommunalité.



SYSTÈMES D'INFORMATION

Dématérialiser les procédures

Le processus de dématérialisation des documents administratifs a fait un grand pas avec la mise en place du parapher électronique. Cela a permis de dématérialiser de nombreuses procédures : les actes administratifs de la chaîne délibérative (délibérations, décisions...), le traitement des courriers entrants et sortants, les bons de commande et documents comptables... De même, la mise à disposition des ressources via le nouvel intranet et le déploiement des outils collaboratifs permet d'encourager des démarches numériques au sein des services afin de limiter les documents papier.

Mettre à disposition des communes des données géographiques

L'Agglo a déployé une nouvelle application d'information géographique (SIG), mise à disposition des communes : Géo-communes. 136 personnes ont été formées sur cet outil, dont 97 agents communaux. Cette application multithématique centralise des données techniques (réseaux assainissement, eau potable, zones d'activités économiques, voirie, zonages environnementaux...) et des documents d'urbanisme utiles aux communes et aux services communautaires.



FINANCES RESSOURCES HUMAINES URBANISME OPÉRATIONNEL

Accompagner le transfert de la compétence eau potable

Au 1^{er} janvier 2020, l'Agglo a repris la gestion de l'eau potable. La direction des ressources humaines a œuvré à la structuration du service et la bonne intégration des agents au sein de Loire Forez Agglo. En parallèle, la direction des ressources humaines a travaillé sur la mise en place de 4 trains de paies pour 2021 (déchets, eau potable, assainissement et budget général). Dans le même temps, la direction des finances a assuré la mise en œuvre budgétaire et comptable de la compétence avec la création et le vote d'un budget annexe, les transferts d'emprunts des anciens gestionnaires. Des actes pour officialiser le transfert des propriétés des syndicats dissouts, des conventions et actes de servitude ont également été établis par le service urbanisme opérationnel foncier.



RESSOURCES HUMAINES

Favoriser le télétravail

Le conseil communautaire a approuvé le règlement du télétravail en février 2020. Conséquence du confinement, l'expérimentation alors en cours avec quelques agents s'est généralisée à plus grande échelle avec le travail à domicile pour la plupart des agents afin d'assurer la continuité du service public. Le règlement sera revu pour l'adapter aux pratiques mises en place au cours de cette année.

Elaborer un schéma directeur des ressources humaines

Il s'agit de définir les grandes lignes de la gestion des ressources humaines (évolution de la masse salariale, relations managériales, performance de la collectivité...) sur une durée de 6 ans. Cet outil de pilotage prospectif vise à améliorer le fonctionnement des services et les besoins en recrutement en fonction des orientations fixées par le plan de mandat. Les lignes directrices de gestion permettront aussi d'avoir des critères d'analyses équitables pour les dossiers de promotion interne et d'avancement de grade. Cette projection pluriannuelle permettra une gestion anticipée des ressources humaines à travers une stratégie globale.



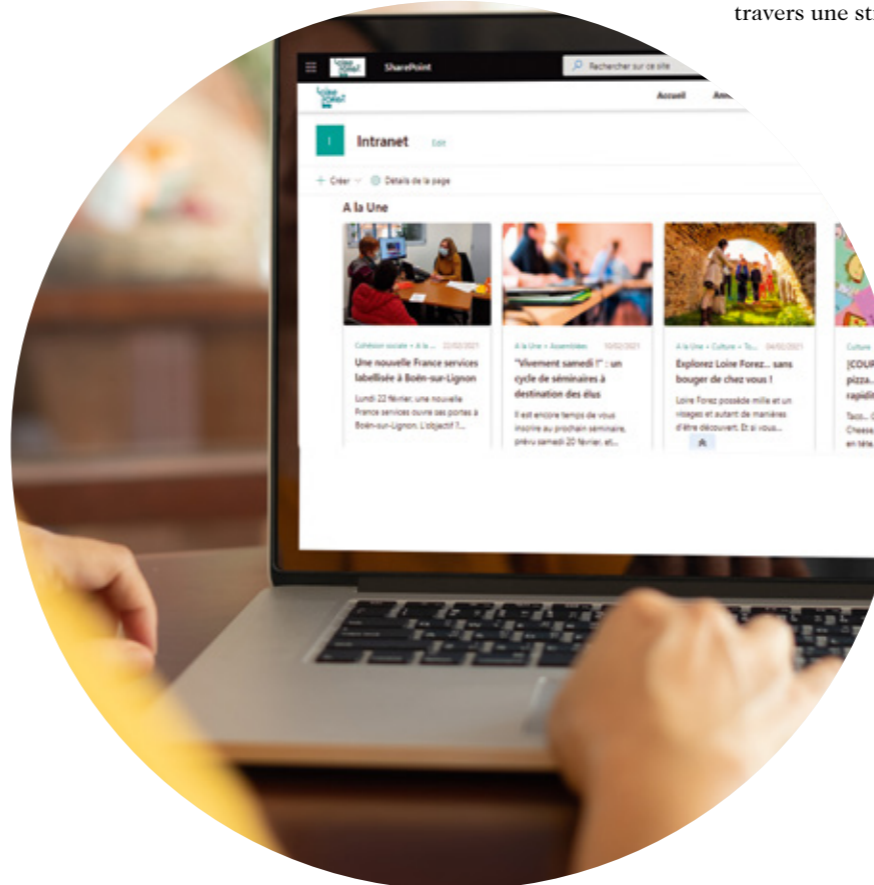
COMMUNICATION

Déployer un nouvel intranet

Un nouvel intranet a été lancé dans l'été. Vecteur d'informations et point d'accès vers les ressources documentaires de la collectivité, l'intranet est un espace en ligne réservé aux agents et aux élus du territoire. Cet outil plus moderne s'appuie sur des fonctionnalités issues des outils collaboratifs déployés dans les services. Il contient également un espace dédié à tous les élus municipaux et communautaires, pour un accès simplifié vers les documents des instances communautaires. La direction de la communication anime quotidiennement le site avec la contribution de certains services. Pour optimiser son usage, une session de présentation de l'outil est proposée une fois par mois aux agents.

Promouvoir l'Agglo et ses 87 communes

Au dernier trimestre 2020, Loire Forez a fait réaliser des vidéos de 45 secondes pour chaque commune du territoire. Ces outils de promotion ont été mis à la disposition des mairies pour diffusion sur leurs supports de communication et sont également disponibles sur le site de l'Agglo. Loire Forez s'est également dotée d'un film promotionnel du territoire, présenté à l'occasion des vœux 2021, sur la chaîne YouTube et sur le site Internet de l'Agglo.





SYSTÈMES D'INFORMATION

Renforcer la mobilité des agents

Suite au développement du télétravail, Loire Forez souhaite également faciliter la mobilité des agents sur le territoire. Les outils collaboratifs permettent désormais le travail à distance. Des bureaux nomades vont être mis en place dans les différents équipements communautaires du territoire afin de permettre aux agents de travailler sur d'autres lieux que leur bureau habituel. Cela passe également par l'acquisition de matériels informatiques portables et d'équipements spécifiques pour ces bureaux nomades.

Sécuriser l'infrastructure informatique

Avec le déploiement du télétravail et du travail à distance, l'Agglo doit veiller encore plus à la sécurité des données. Elle prévoit le renouvellement de certains matériels et assure une maintenance continue pour protéger les informations de la collectivité.



FINANCES

Optimiser le financement des compétences

Loire Forez poursuit son travail engagé depuis 2017 sur la recherche du juste financement des compétences. Il s'agit d'harmoniser les modes de financement mais aussi de mobiliser des recettes pour mener des projets. La réflexion porte sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et le déploiement de la redevance spéciale pour les professionnels, sur les eaux pluviales, la nouvelle taxe Gemapi notamment. De nouvelles modalités de financement pour la gestion des zones d'activités économiques seront également fixées entre l'Agglo et les communes.



RESSOURCES HUMAINES

Faciliter la gestion des ressources humaines

Toujours dans une démarche de dématérialisation des procédures internes, l'Agglo souhaite développer son système d'information des ressources humaines afin d'optimiser son exploitation. Cela permettra d'automatiser certaines activités et de rechercher des leviers de rationalisation de la gestion des ressources humaines.



COMMUNICATION

Publier un nouveau magazine communautaire

Suite à l'arrivée du nouvel exécutif, l'Agglo a travaillé sur une nouvelle formule du Loire Forez mag. Une nouvelle ligne éditoriale a été définie en interne et un nouveau prestataire a obtenu le marché de conception graphique de ce support. Le premier numéro du mandat, distribué en boîte aux lettres, est sorti en février 2021. La périodicité de cette parution a également été revue avec trois numéros par an.

Se doter d'une photothèque

Afin de faciliter la gestion des photos et vidéos réalisées dans le cadre des actions de l'Agglo, Loire Forez souhaite se doter d'un outil de photothèque permettant d'optimiser le classement et le référencement des fichiers générés. L'objectif vise aussi à faciliter la collaboration entre les services et le partage des données.

ACTION TRANSVERSALE

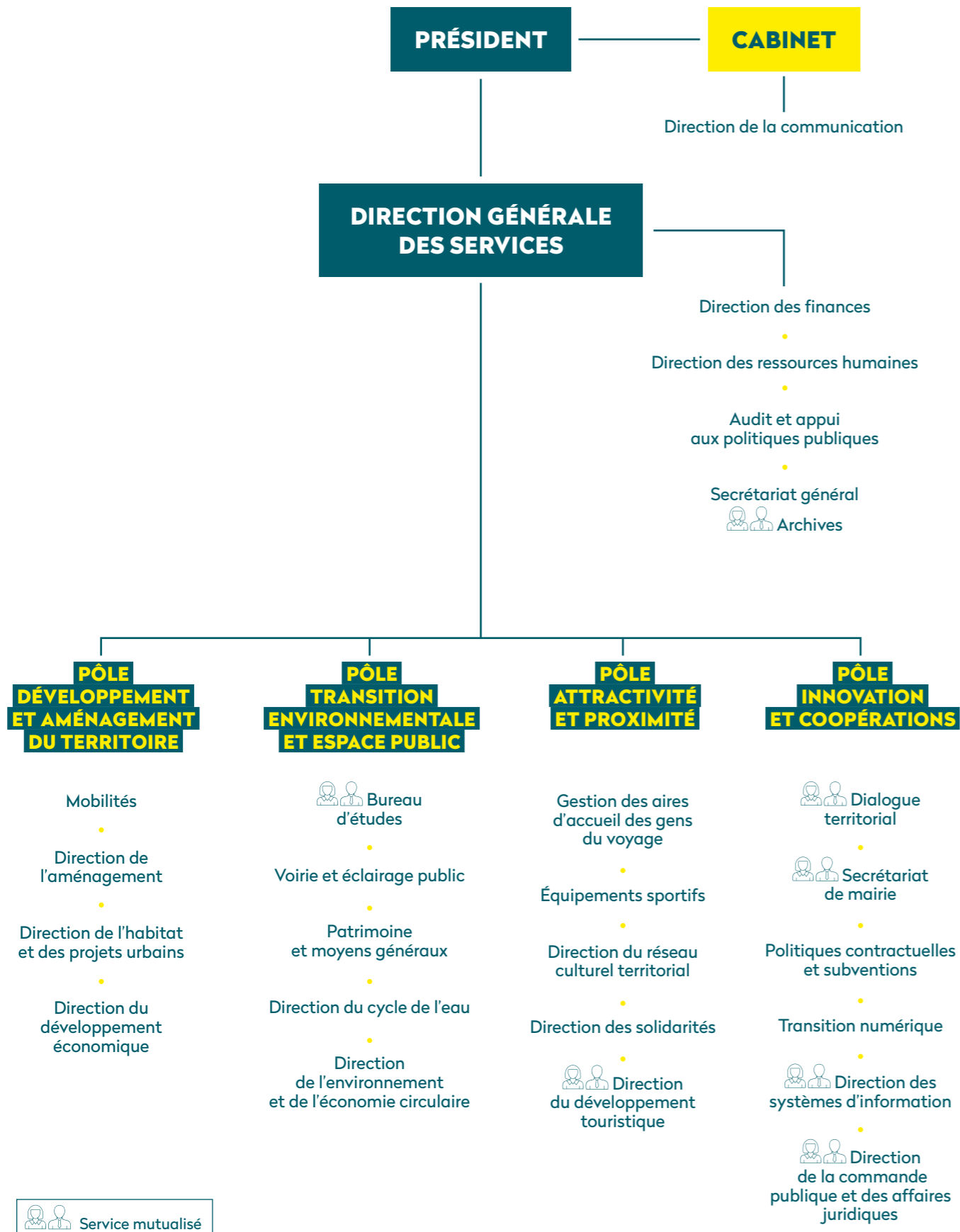
Définir le plan de mandat

L'année 2020 a marqué le début d'un nouveau mandat de 6 ans. Tous les services sont mobilisés pour accompagner les nouveaux élus à la définition des orientations stratégiques pour élaborer le plan de mandat 2020-2026. Les élus peuvent compter sur l'expertise technique des services communautaires et sur les compétences des services supports (finances, ressources humaines, commande publique et affaires juridiques, communication, système d'informations...) pour participer aux travaux d'élaboration de cet outil stratégique et mettre en œuvre les actions définies.

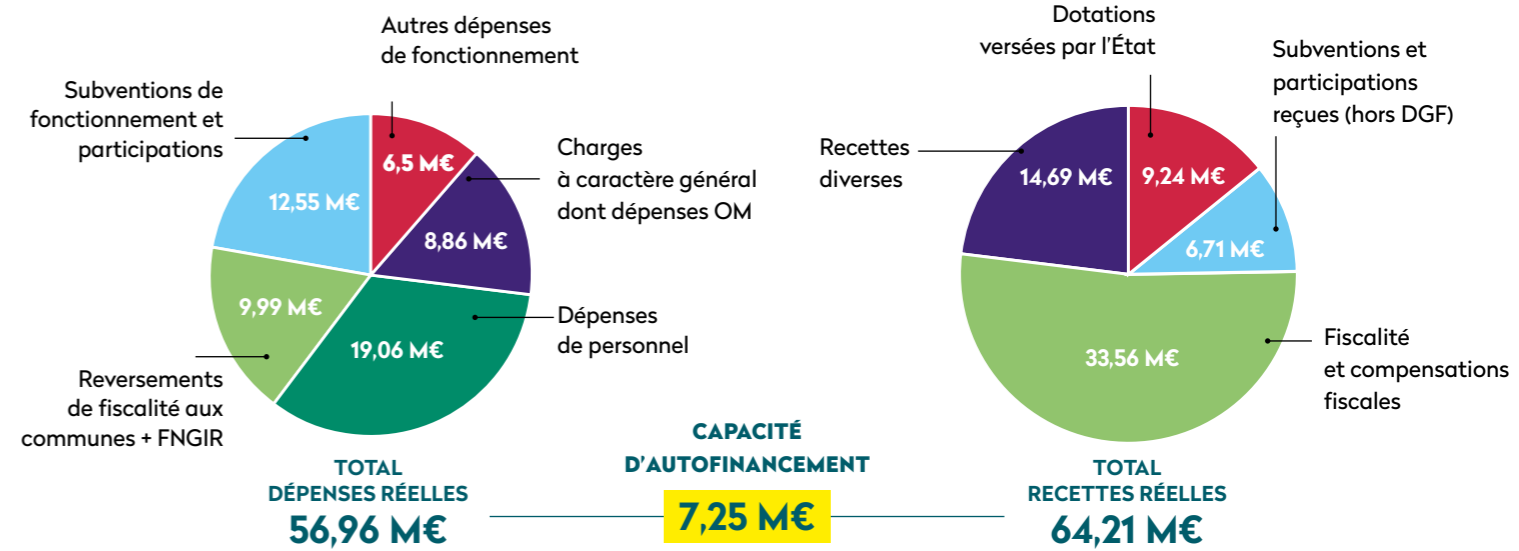


Organigramme

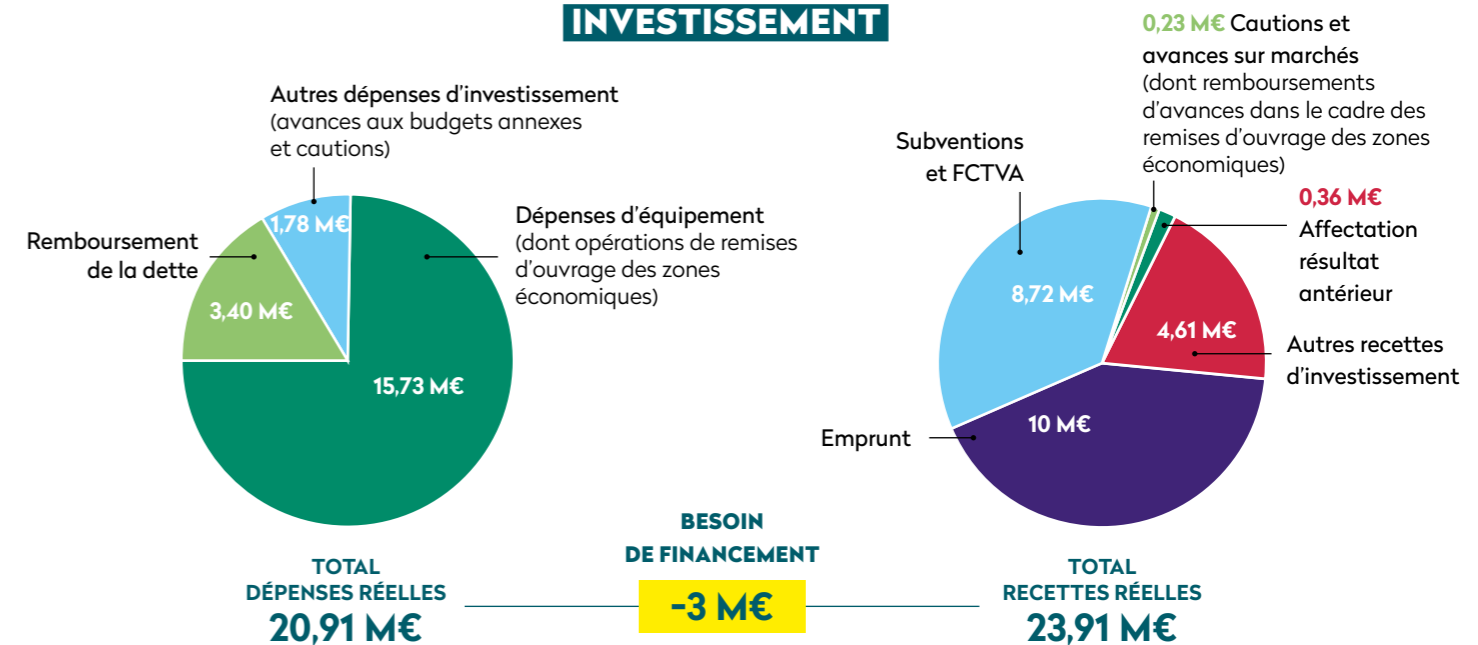
Équilibre financier du budget général



FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT



DÉPENSES TOTALES

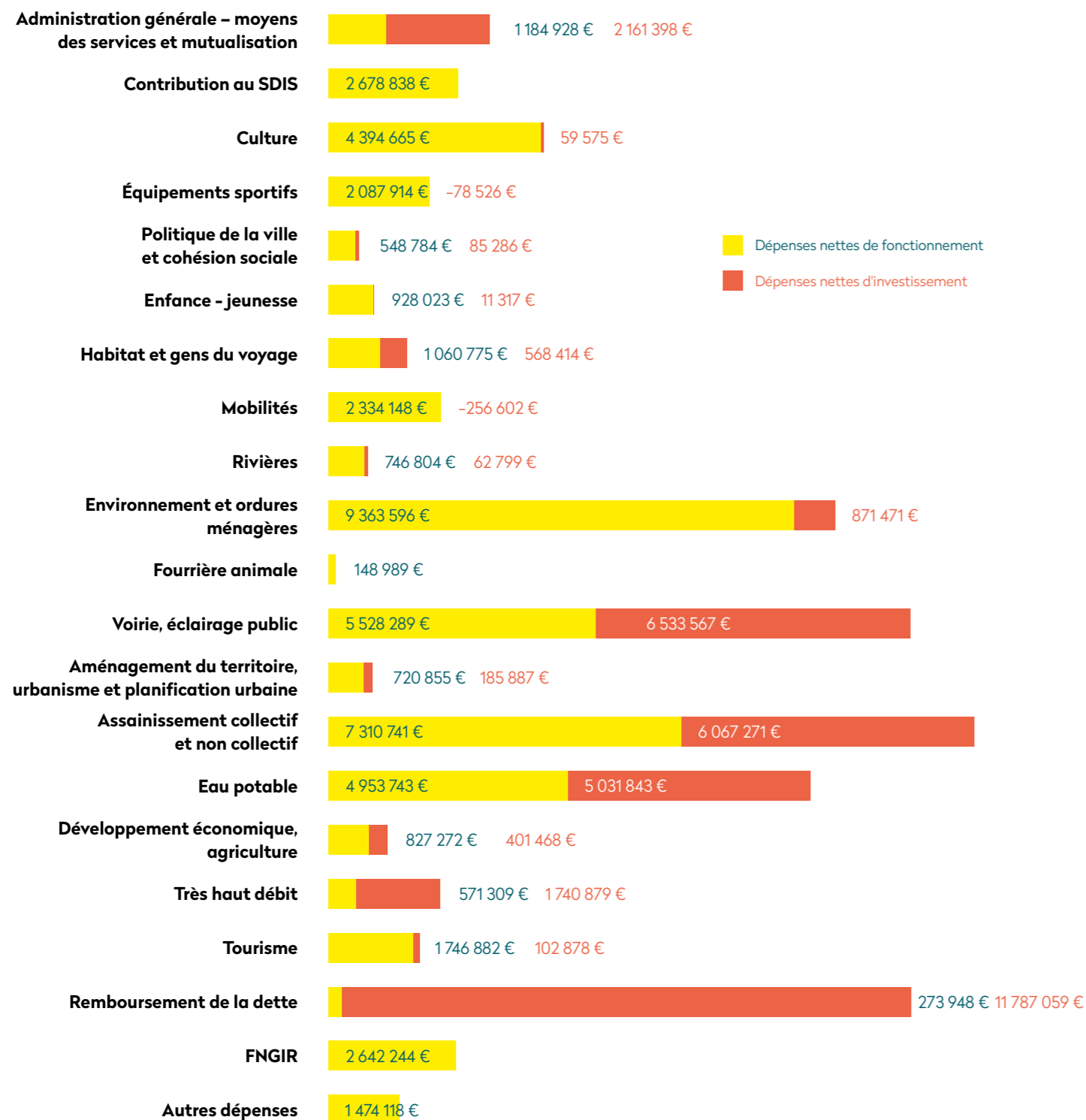
77,87 M€

RECETTES TOTALES

88,13 M€

Les données budgétaires sont provisoires, en attente de la validation avec le compte de gestion à la date d'impression du rapport.

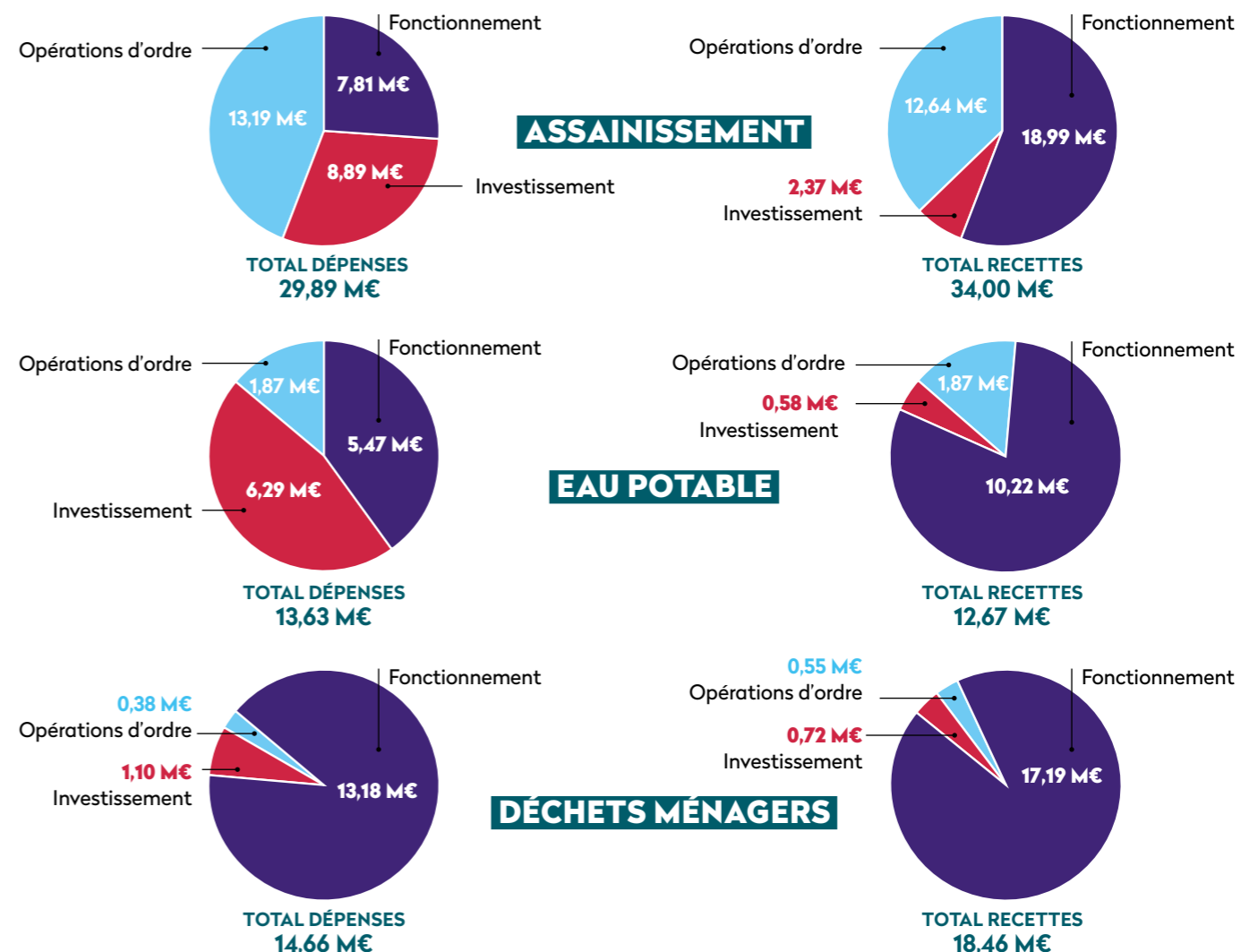
Répartition des dépenses nettes (fonctionnement et investissement)



➔ **TOTAL DÉPENSES NETTES DE FONCTIONNEMENT**
57 124 709 €

➔ **TOTAL DÉPENSES NETTES D'INVESTISSEMENT**
35 335 982 €

Budgets annexes



➔ BUDGET ANNEXE TRANSPORTS URBAINS

En 2020, le budget général a versé une subvention d'équilibre de **1 339 777,27 €**.

➔ 19 BUDGETS ANNEXES POUR LES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT DE ZONES ÉCONOMIQUES

Ces budgets constatent les travaux et les ventes des terrains par le biais des écritures de stocks. La valeur du stock à la fin de l'année 2020 pour les 19 zones d'activités concernées est la suivante :

- Crémérieux (Savignaux) : **764 054 €**
- Croix Meyssant (Savignaux) : **498 414 €**
- Four à Chauz sud (Savignaux) : **373 103 €**
- Champbayard (Boën-sur-Lignon) : **689 441 €**
- Generet (Estivareilles) : **216 376 €**

- Gravoux (Saint-Bonnet-le-Château, Luriecq, La Tourette) : **427 439 €**
- Quarchons (Usson-en-Forez) : **357 520 €**

- Les Etangs (Noirétable) : **251 325 €**
- Chantepedrix (Essertines-en-Chatelneuf) : **0 €**
- La Combe (Saint-Georges-en-Couzan) : **0 €**
- La Maranche (Saint-Bonnet-le-Courreau) : **4 907 €**
- Les Montifaux (Noirétable) : **584 €**
- La Pra (Saint-Julien-la-Vêtre) : **124 441 €**
- Laborie (Chambles) : **0 €**
- Les Plantées (Saint-Marcellin-en-Forez) : **0 €**
- Chalmazel (Montverdun) : **38 734 €**
- La Roche (Saint-Georges-Haute-Ville) : **0 €**
- Les Chauz (Sury-le-Comtal) : **0 €**
- Les Forges de la Becque (Saint-Cyprien) : **777 317 €**

➔ BUDGET ANNEXE ATELIERS PARTAGÉS

Il s'agit d'un budget d'aide à l'immobilier d'entreprises. En 2020, le budget annexe présente un excédent global de **+177 136,42 €**.

➔ BUDGET ANNEXE RÉSEAU DE CHALEUR

Ce budget retrace la comptabilité liée aux ventes de chaleur du réseau créé par l'intercommunalité sur la commune de Luriecq (SPIC).

En 2020, le budget principal a versé une subvention d'équilibre de **3 467,46 €**.

87 communes

Ailleux, Apinac, Arthun, Bard,
Boën-sur-Lignon, Boisset-lès-Montrond,
Boisset-Saint-Priest, Bonson, Bussy-
Albieux, Cervières, Cezay, Chalain-
d'Uzore, Chalain-le-Comtal, Chalmazel-
Jeansagnière, Chambles, Champdieu,
Châtelneuf, Chazelles-sur-Lavieu,
Chenereilles, CRAINTILLEUX, Débats-Rivière-
d'Orpra, Écotay-l'Olme, Essertines-en-
Châtelneuf, Estivareilles, Grézieux-
le-Fromental, Gumières, L'Hôpital-
le-Grand, L'Hôpital-sous-Rochefort,
La Chamba, La Chambonie, La Chapelle-
en-Lafaye, La Côte-en-Couzan,
La Tourette, La Valla-sur-Rochefort, Lavieu,
Leigneux, Lérigneux, Lézigneux, Luriecq,
Magneux-Haute-Rive, Marcilly-le-Châtel,
Marcoux, Margerie-Chantagret, Marols,
Merle-Leignec, Montarcher, Montbrison,

Montverdun, Mornand-en-Forez, Noirétable,
Palogneux, Périgneux, Pralong, Précieux,
Roche, Sail-sous-Couzan, Saint-Bonnet-
le-Château, Saint-Bonnet-le-Courreau,
Saint-Cyprien, Saint-Didier-sur-Rochefort,
Saint-Étienne-le-Molard, Saint-Georges-
en-Couzan, Saint-Georges-Haute-Ville,
Saint-Hilaire-Cusson-la-Valmitte, Saint-
Jean-la-Vêtre, Saint-Jean-Soleymieux,
Saint-Just-en-Bas, Saint-Just Saint-
Rambert, Saint-Laurent-Rochefort, Saint-
Marcellin-en-Forez, Saint-Paul-d'Uzore,
Saint-Priest-la-Vêtre, Saint-Romain-le-
Puy, Saint-Sixte, Saint-Thomas-la-Garde,
Sainte-Agathe-la-Bouteresse, Sainte-
Foy-Saint-Sulpice, Sauvain, Savigneux,
Soleymieux, Sury-le-Comtal, Trelins,
Unias, Usson-en-Forez, Veauchette,
Verrières-en-Forez, Vêtré-sur-Anzon.

LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION

17, boulevard de la Préfecture
CS 30211
42605 Montbrison cedex

04 26 54 70 00

agglomeration@loireforez.fr
www.loireforez.fr